



Communications statistiques

Projections démographiques pour le canton de Genève

Population résidante de 2004 à 2030

Données Générales

Analyses

Tableaux de bord

Edition	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
Responsable de la publication	Dominique Frei, Directeur
Rédaction	Sophie Mouchet, tél. + 41 (0)22 327 85 42 Jacques Menthonnex (SCRIS Vaud)
Réalisation Composition, mise en page Illustration graphique	Dominique Felsenheimer
Illustration de la couverture	Hermès Communication, Genève
Impression	Imprimerie Pfirter Frères SA, Genève
CTP	Lithophot, Genève
Prix	20 F
Tirage	700 exemplaires
	OCSTAT, Genève 2005. Reproduction autorisée avec mention de la source
ISSN	1422-4585
Renseignements Centre de documentation	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (vendredi : 16 h) ou sur rendez-vous. Tél. +41 (0)22 327 85 00.
Indice des prix à la consommation	Répondeur téléphonique : + 41 (0)22 327 85 55
Liste des publications	Voir dernières pages de couverture
Charte de la statistique publique de la Suisse	L'OCSTAT s'est engagé à respecter la charte dans la conduite de ses activités statistiques

Communications statistiques

Projections démographiques pour le canton de Genève

Population résidante de 2004 à 2030

Sommaire	Page
Introduction	3
Préambule : utilité des projections démographiques	3
1. Etat des lieux	4
2. Hypothèses et scénarios démographiques	11
3. Résultats	19
Annexes	33

Introduction

Cette publication présente les nouvelles projections de population pour le canton de Genève de 2004 à 2030. Elles ont été réalisées en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), du canton de Vaud, qui a effectué le calcul des projections et réglé les questions de nature technique, notamment en adaptant le modèle au contexte genevois. L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a, quant à lui, élaboré les scénarios et hypothèses, en consultant les services intéressés de l'administration cantonale genevoise, et il assure la diffusion des résultats.

Les dernières projections remontent à 1999. Leur mise à jour à intervalles plus ou moins réguliers est nécessaire, car elle permet de revoir les hypothèses qui sous-tendent les projections et de tenir compte de la population la plus récente, ici celle au 31 décembre 2003, et de son évolution. Le partenariat avec le SCRIS va permettre d'établir et de présenter des projections propres au canton de Genève à intervalles plus rapprochés.

Des tableaux complémentaires à cette publication sont téléchargeables sur Internet, à l'adresse suivante : http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/domaine.asp?domaine=pop&sousdomaine=pop_proj&vue=chiffres

Les projections de population active, de ménages et de logements, dérivées des projections de population, s'appuient notamment sur les résultats des recensements fédéraux de la population. Ces perspectives vont être actualisées prochainement et seront disponibles au cours de l'année 2005.

Préambule : utilité et portée des projections démographiques

Les *projections* démographiques ne sont pas des *prévisions*, mais des évolutions futures possibles, voire théoriques. Celles-ci se réaliseront uniquement si les comportements démographiques des années à venir correspondent aux hypothèses retenues. Les hypothèses établies pour chaque scénario sont des hypothèses probables, du fait que l'on ne peut connaître à l'avance l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des mouvements migratoires. Ces hypothèses tiennent compte des évolutions passées et se basent sur des suppositions qui semblent raisonnables pour un avenir relativement proche. Les résultats des projections dépendent de la structure par sexe et âge de la population de départ. Plus on s'éloigne dans le temps, plus l'incertitude des résultats augmente.

Dans les faits, ce sont les hypothèses sur les migrations qui ont le plus d'influence sur les résultats. Elles sont d'autant plus délicates à élaborer que le canton de Genève est un espace petit et ouvert.

Les projections démographiques, du fait de leur fonction démonstrative et pédagogique, permettent de mettre en évidence l'influence d'une seule composante sur l'effectif et la structure de la population. Ainsi la variante de *fécondité élevée* montre les conséquences d'une natalité accrue, les variantes de *mortalité*, les effets de diverses évolutions de l'espérance de vie sur la population aux âges élevés, et le scénario *portes fermées*, la forte influence des migrations sur l'évolution de la population.

Les projections démographiques sont souvent utilisées dans un contexte de planification, elles constituent un outil d'aide à la décision qui doit être mis à jour pour être pertinent.

Utilisations concrètes des projections démographiques

Utilisation «directe» des projections pour :

- la planification hospitalière des établissements médico-sociaux (EMS),
- les prévisions d'effectifs scolaires.

Les projections sont en étroite relation avec la problématique du logement, elle-même fondamentalement liée à celle de l'aménagement du territoire. Dans un sens, la politique de l'aménagement du territoire peut contenir ou favoriser la croissance de la population. Dans l'autre sens, la mise en évidence du potentiel de croissance de la population peut se répercuter sur les décisions en matière d'aménagement.

1. Etat des lieux

1.1 Le contexte démographique de Genève

Genève, un territoire restreint très peuplé

Le canton de Genève est un territoire restreint, de 282 km², qui fait partie des sept cantons qui occupent moins d'un pour cent de la surface du pays. C'est, après Bâle-Ville, le canton qui a la plus forte densité d'habitants au km², respectivement 5 037 et 1 502 à fin 2003. En comparaison, le canton de Vaud, dont le territoire est onze fois plus étendu que celui de Genève mais dont la population n'est qu'une fois et demie plus importante, ne compte que 199 habitants par km². A l'échelon national, la densité est de 178 résidents par km².

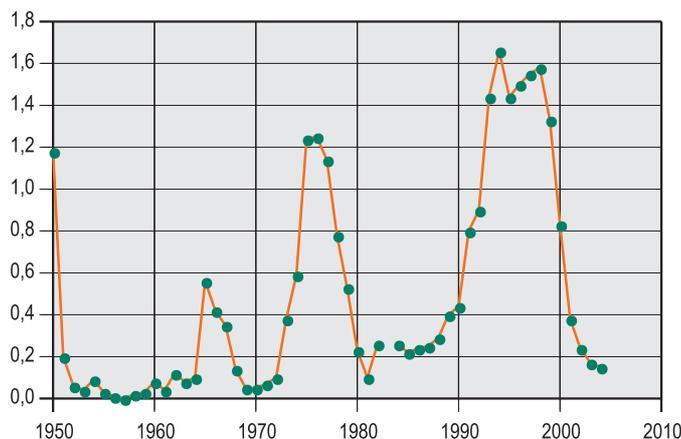
Pénurie immobilière endémique

A Genève, on considère que le marché du logement est fluide lorsque le taux vacance¹ est égal ou supérieur à 2 %. Mesurée à cette aune, la pénurie de logements est quasiment endémique depuis des décennies. En effet, au cours des 50 dernières années, le taux de vacance a toujours été inférieur à 2 % et il n'a dépassé le seuil de 1 % qu'au cours de courtes périodes, au milieu des années 70 et au milieu des années 90. Au niveau suisse, le taux de vacance s'établit à 0,91 % en 2004 (0,15 % à Genève).

G - 01 Taux de vacance des logements, depuis 1950 (1)

En %

Canton de Genève



(1) En 1983, l'enquête n'a pas eu lieu.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête fédérale sur les logements vacants

¹ Le taux de vacance, c'est-à-dire le rapport, en pour cent, entre les logements mis sur le marché, à louer ou à vendre, et les logements existants, est l'indicateur utilisé pour mesurer le degré de tension qui règne sur le marché du logement.

Genève : canton frontalier et bassin d'emploi important

Genève est le principal bassin d'emploi de la région qui l'entoure, région qui s'étend dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et dans le canton de Vaud. Dans le canton, on compte 260 000 emplois (en 2001) et 435 000 habitants (dont environ 277 000 personnes potentiellement actives, âgées de 20 à 64 ans).

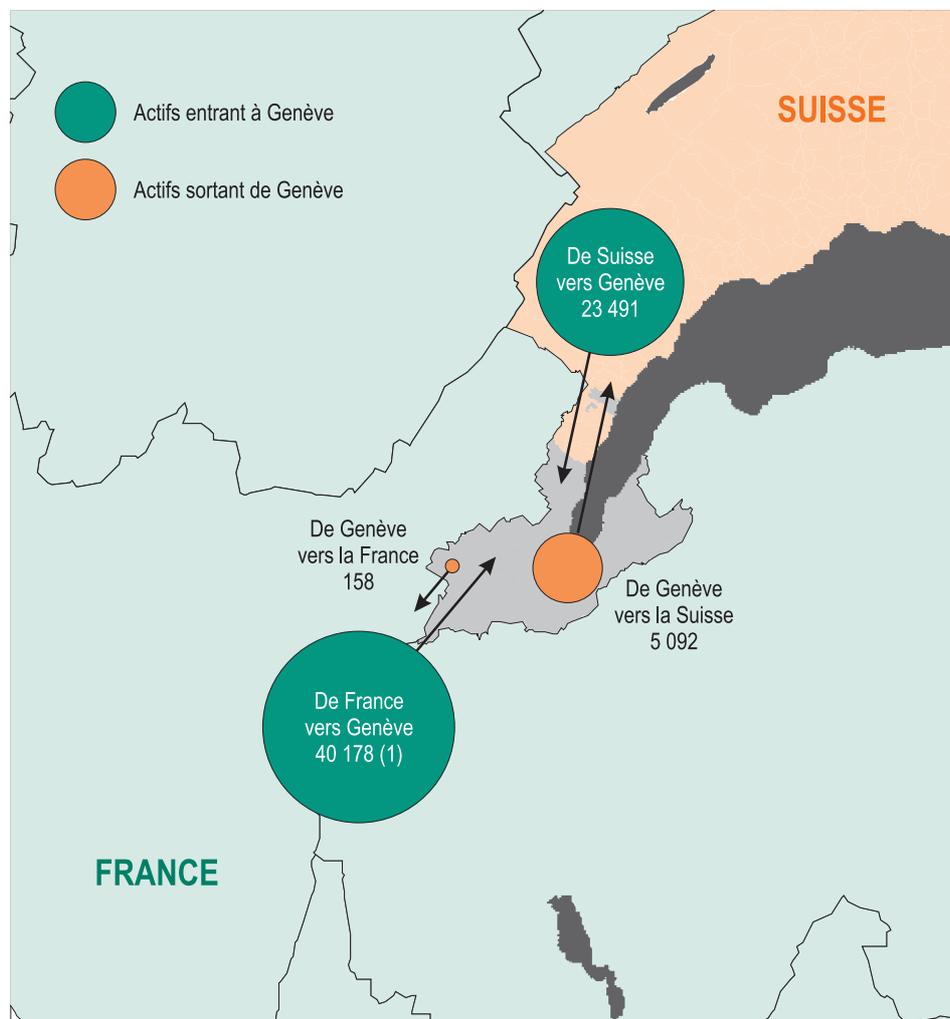
En 2000, 63 669 actifs² non résidents travaillent dans le canton. Parmi eux, on compte 23 491 navetteurs intercantonaux (Suisse vers Genève) et 40 178 navetteurs internationaux (France vers Genève). Ensemble, ces personnes occupent 24,5 % des emplois du canton.

Les personnes qui résident dans le canton de Vaud et qui travaillent à Genève (21 768) sont cinq fois plus nombreuses que celles qui résident à Genève et qui ont leur emploi dans le canton de Vaud (4 181).

G - 02 Flux d'actifs entre le canton de Genève et l'extérieur du canton, en 2000

Situation au début décembre

Région franco-valdo-genevoise



(1) Estimations comprenant les frontaliers au sens strict, les frontaliers suisses ou binationaux et les fonctionnaires internationaux.

Source : OFS / OCSTAT - Recensement fédéral de la population de 2000

² Estimation comprenant les travailleurs frontaliers au sens strict, les frontaliers suisses ou binationaux, les fonctionnaires internationaux et les navetteurs intercantonaux.

Depuis 2000, le nombre de titulaires de permis frontaliers a fortement augmenté dans le canton, passant de 30 000 personnes à un peu plus de 45 000 à fin 2004, entraînant avec lui une hausse du solde total des pendulaires (environ 58 500 en 2000 à certainement plus de 70 000 en 2004).

Genève est au cœur de l'agglomération franco-valdo-genevoise (737 000 habitants au début 2002, dans 217 communes), agglomération transfrontalière qui se caractérise par un fort dynamisme démographique. Entre 1990 et 2002, la croissance de la population des deux départements français limitrophes est supérieure à celle de la région Rhône-Alpes et de la France dans leur ensemble. Il en va de même pour les cantons de Genève et Vaud par rapport à la Suisse.

Cette dynamique existait donc déjà avant l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes et celle-ci ne peut, selon toute vraisemblance, que la renforcer.

L'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes

L'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes est l'un des sept accords signés entre la Suisse et l'Union européenne (UE) le 21 juin 1999. Il permettra d'ouvrir le marché du travail suisse aux ressortissants de l'UE et réciproquement. L'application de cet accord se fera de manière progressive :

- Le **premier volet** de ce pacte, entre la Suisse et les 15 Etats membres de l'UE, est entré en vigueur au 1^{er} juin 2002.
- Le **deuxième volet** sur la libre circulation des personnes a pris effet au 1^{er} juin 2004. A partir de cette date, la priorité des travailleurs indigènes sur le marché de l'emploi local est abolie, les permis restent contingentés et des mesures d'accompagnement sont activées pour contrôler, a posteriori, les conditions de travail et les salaires des ressortissants européens employés dans les entreprises suisses, afin d'éviter tout abus.
- La **troisième et dernière étape** sera effective à partir du 1^{er} juin 2007. Les contingents seront supprimés, ainsi que les limites et les conditions liées aux zones frontalières, sous réserve d'une immigration jugée excessive.

Au 1^{er} mai 2004, l'UE s'est élargie, passant de 15 à 25 Etats membres; les dix nouveaux sont : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovaquie et Tchèque. Des négociations additionnelles ont eu lieu au printemps 2004 pour permettre aux dix nouvelles nations de bénéficier de l'accord sur la libre circulation des personnes, avec des délais transitoires spécifiques.

1.2 La croissance de la population du canton

De 1950 à 2003, la population du canton a plus que doublé, passant de 202 556 à 434 473 habitants.

De 1950 à 1969, le canton connaît la croissance démographique la plus importante du siècle (+ 59,3 %). Le ralentissement constaté au milieu des années 70 s'explique notamment par la récession économique et le contrôle renforcé de l'immigration étrangère en Suisse. Les deux décennies suivantes se caractérisent par une croissance assez fluctuante.

Au cours des cinq dernières années, la population du canton de Genève s'est fortement accrue, passant de 403 022 à fin 1998 à 434 473 personnes à fin 2003³. En moyenne, la population a augmenté d'environ 5 800 personnes par an au cours de

³ A partir de fin 2001, la statistique cantonale de la population inclut l'ensemble des personnes relevant du domaine de l'asile : les requérants d'asile (permis N) et les admissions provisoires (permis F). Auparavant, les permis N n'étaient pas pris en compte. Les variations annuelles sont calculées à partir de populations qui ont la même définition.

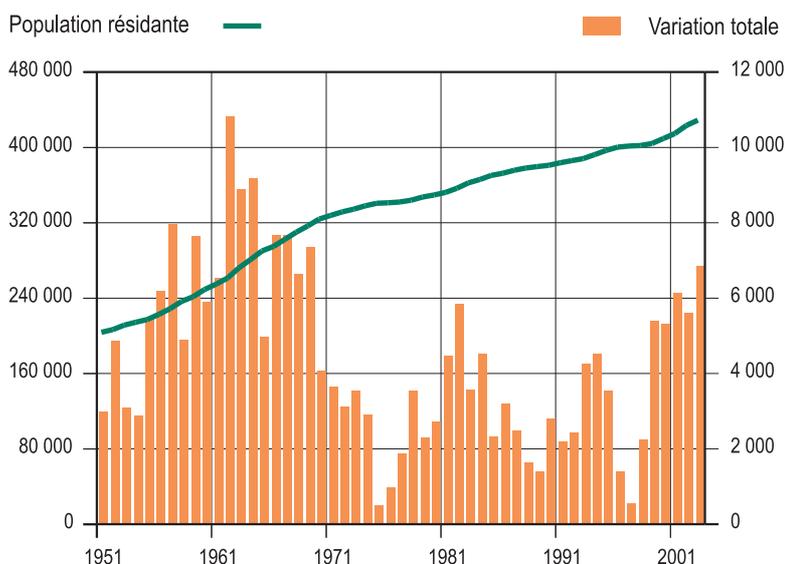
*Evolution démographique
exceptionnelle à Genève
depuis 1999*

cette période, soit une progression annuelle assez homogène comprise entre + 1,3 % et + 1,6 %. Durant la période précédente, de 1990 à 1997, la croissance démographique annuelle était beaucoup moins régulière et moins forte, seulement de + 0,1 % à + 1,1 % par an.

G - 03 Evolution de la population résidente et variation annuelle, depuis 1951

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

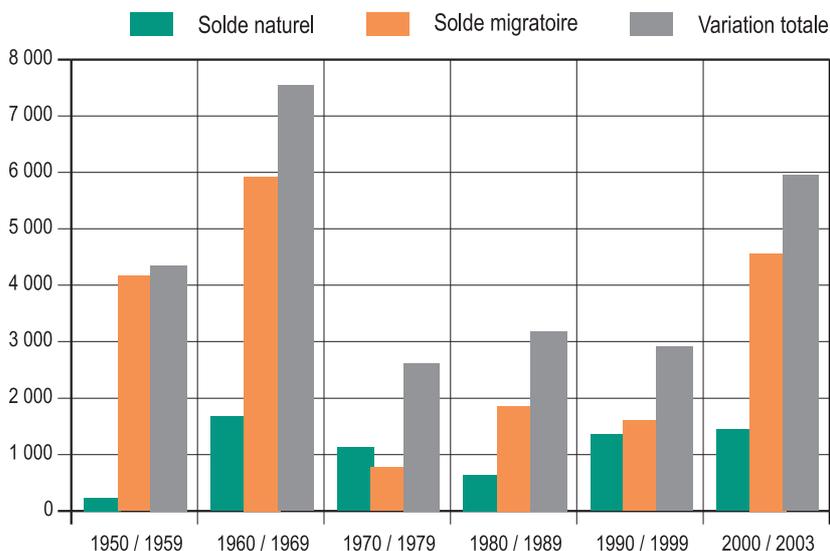
Des flux migratoires massifs depuis 1999...

Les fortes augmentations annuelles de population constatées de 1999 à 2003 sont comparables à celles des années soixante. Elles sont dues principalement aux flux migratoires massifs, et plus particulièrement à l'immigration étrangère.

G - 04 Solde naturel, solde migratoire et variation totale de la population résidente, depuis 1950

Moyennes annuelles

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

L'évolution des naissances et des décès est, quant à elle, beaucoup plus régulière à court terme. Sur la longue période, le solde naturel (excédent des naissances sur les décès) a une moindre influence sur l'évolution de la population du canton que le solde migratoire, lequel explique environ 3/4 de la croissance de la population du canton depuis 1950.

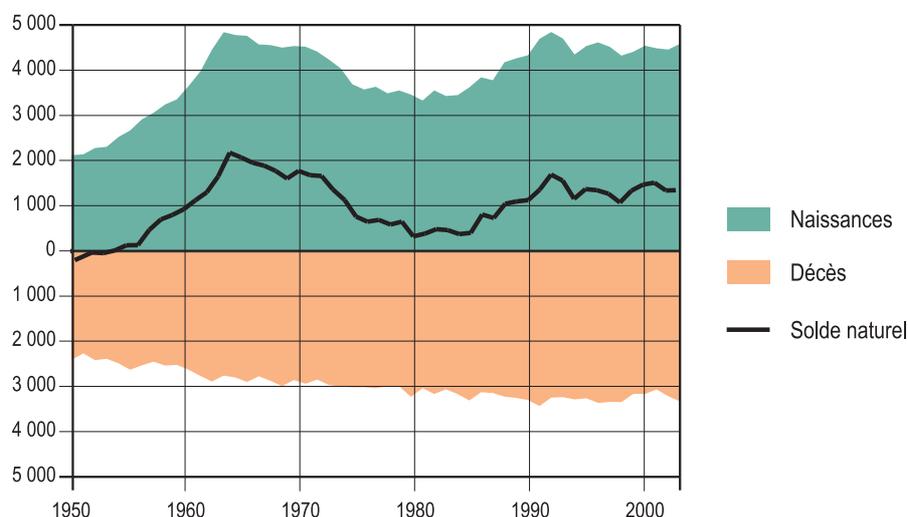
Un solde naturel relativement stable

Sur le long terme, dans le canton, le solde naturel fluctue approximativement comme la courbe des naissances. Depuis 1999, il est relativement stable et oscille entre + 1 300 et + 1 500 par an. Un quart de la croissance démographique est dû au solde naturel entre 2000 et 2003, contre près de la moitié entre 1990 et 1999.

G - 05 Naissances, décès et solde naturel, depuis 1950

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

Sur la période 1950 – 2003, on distingue trois phases dans l'évolution des naissances dans le canton :

- jusqu'au milieu des années 60, période du *baby-boom*, reprise de la natalité qui s'explique, en partie, par la forte immigration;
- du début des années 1970 au début des années 1980, le nombre de naissances recule;
- à partir du milieu des années 1980, le nombre de naissances augmente à nouveau. Cette tendance se consolide dans les années 90, les générations du *baby-boom* arrivant en âge de procréation. Cette période arrive progressivement à son terme.

L'évolution du nombre de décès de 1950 à 2003 est assez régulière. Par rapport au début des années 90, le nombre de décès diminue au cours de la période 1999 – 2003 : la moyenne annuelle est de 3 090 décès, contre 3 184 de 1990 à 1994.

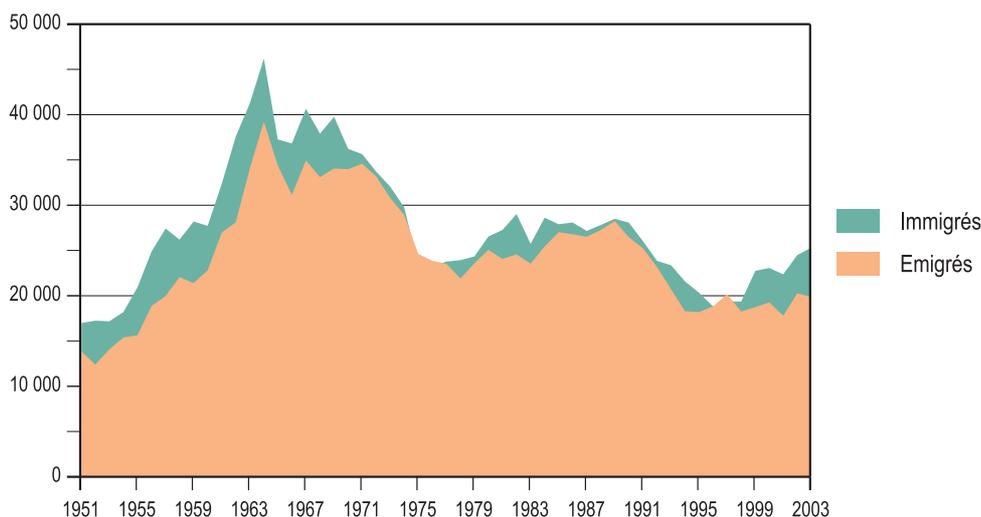
Un solde migratoire élevé

Comme expliqué précédemment, la croissance de la population sur la longue période est essentiellement imputable aux migrations. L'évolution du solde migratoire au cours de la période 1950-2003 ressemble donc beaucoup à la variation de la population totale telle que la montre le graphique G - 03. Entre le milieu des années 50 et le milieu

des années 60, période de fort afflux migratoire, le solde s'est monté à plus de 6 300 par an en moyenne. Au milieu des années 70, le solde migratoire est descendu et il a même atteint des valeurs négatives (- 1 166 personnes en 1975). Ces dernières années, de 1999 à 2003, le solde migratoire s'est fixé à 4 400 personnes par an en moyenne.

G - 06 Immigrés et émigrés, depuis 1951

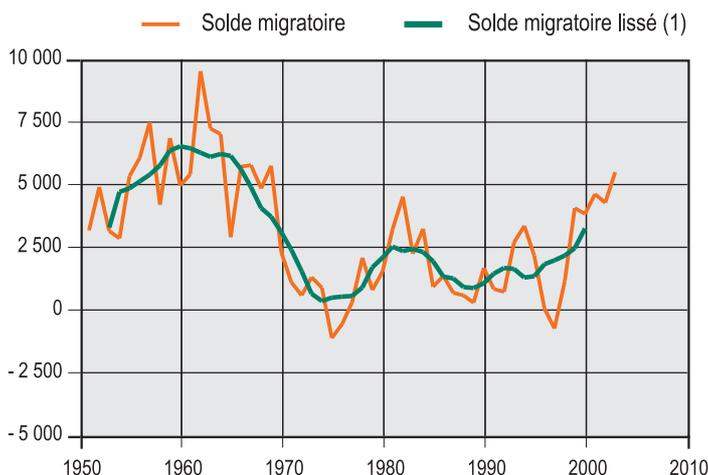
Totaux annuels Canton de Genève



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

G - 07 Solde migratoire et solde migratoire lissé, depuis 1951

Totaux annuels Canton de Genève



(1) Moyenne mobile sur 7 ans.

Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

Ralentissement de la croissance démographique en 2004

Le nombre d'arrivées a diminué en 2004 par rapport à 2003 en même temps que le nombre de départs a augmenté. La population résidente du canton s'est accrue de 0,9 % en 2004 contre 1,6 % l'année précédente. Ces chiffres suggèrent que la phase de forte croissance enregistrée ces dernières années est en voie d'achèvement.

Une structure par groupe d'âges assez stable

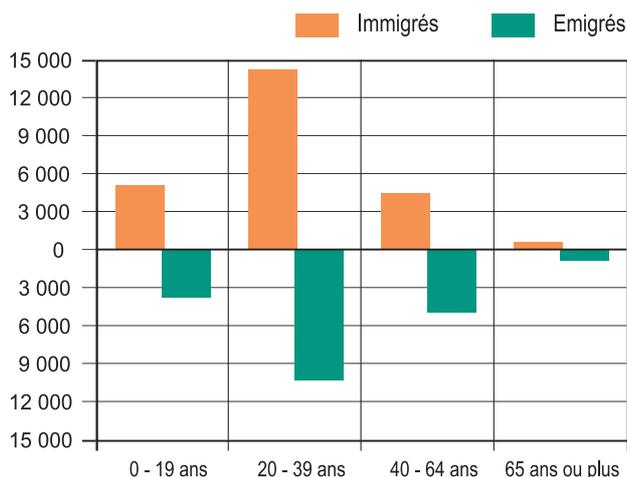
Les mouvements migratoires concernent essentiellement des personnes relativement jeunes. Ainsi, 59,3 % des immigrés et 52,8 % des émigrés des années 1999-2003 ont entre 20 et 39 ans, alors que cette tranche d'âge représente 30,5 % de la population résidente à fin 2003.

G - 08 Immigrés et émigrés selon le groupe d'âges

Moyenne annuelle 1999 - 2003

Canton de Genève

La composition par âge de l'excédent migratoire...



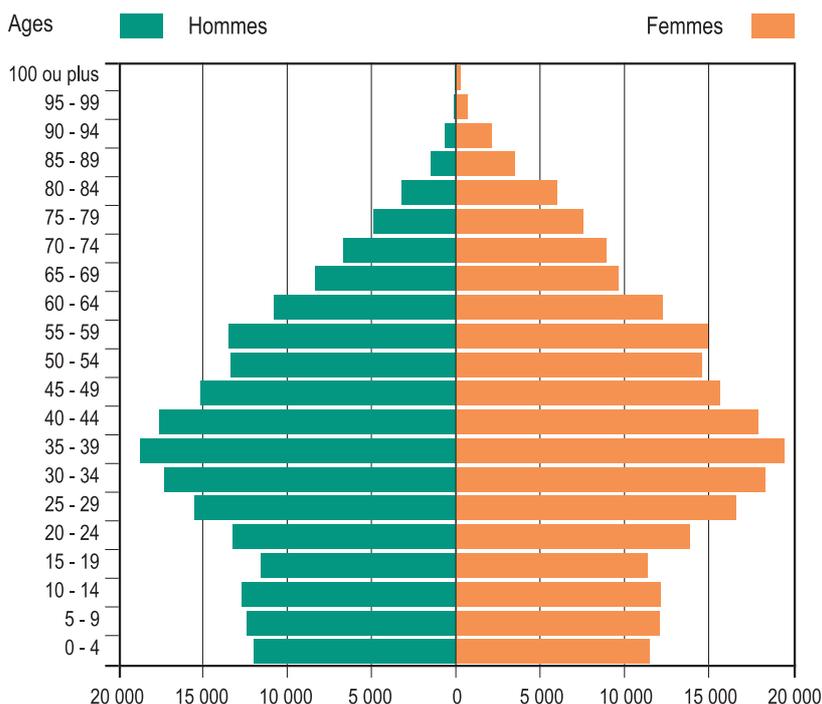
Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

G - 09 Pyramide des âges selon le sexe, en 2003

Situation en fin d'année

Canton de Genève

...favorise le rajeunissement de la population du canton



Source : Office cantonal de la statistique - Statistique cantonale de la population

2. Hypothèses et scénarios démographiques

L'élaboration de projections démographiques nécessite la formulation d'hypothèses sur l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des mouvements migratoires. On appelle *scénario démographique* un ensemble d'hypothèses relatives à ces composantes.

Dans le cadre des hypothèses retenues, les projections ont un caractère mécanique. C'est pourquoi la réflexion porte autant sur la vraisemblance des hypothèses que sur les résultats.

Contrairement aux projections de 1999, on ne fait pas ici la distinction Suisses / étrangers. Les résultats sont donc décrits en terme de population totale selon l'âge et le sexe, de 2004 à 2030.

Les projections démographiques de l'OFS pour la Suisse et les cantons

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a réalisé pour la première fois des projections démographiques pour les cantons et les grandes régions pour la période 2002 à 2040. Comme il s'agit d'une répartition spatiale de l'évolution démographique de l'ensemble du pays, on peut admettre que les projections genevoises construites sur l'évolution démographique propre au canton sont les plus pertinentes.

Trois scénarios ont été proposés :

- un scénario «tendance», qui constitue le scénario de référence, prolonge les évolutions observées au cours des dernières années;
- un scénario «dynamique positive», qui combine des hypothèses plus favorables à la croissance démographique;
- et un scénario «dynamique négative», qui est basé sur des hypothèses moins favorables.

Selon le scénario «tendance», ces prochaines décennies seront marquées par une concentration de la population dans les agglomérations et par un relatif dépeuplement des régions périphériques. Le canton de Genève est l'un de ceux qui connaîtrait la croissance la plus marquée; toutefois les hypothèses proposées par l'OFS correspondent à une situation de faible solde migratoire pour Genève, solde migratoire inférieur à celui du scénario D.

2.1 Le modèle

Le modèle utilisé ici pour les projections démographiques fonctionne selon la méthode dite des composantes.

Partant des effectifs de la population du canton par âge et par sexe, le modèle procède de manière itérative, par pas d'un an. Pour chaque année de calcul, une nouvelle population est déterminée. Pour cela, le modèle calcule le nombre de naissances, de décès (donc de survivants) et le solde migratoire, par âge et par sexe.

Le nombre annuel de naissances est calculé en tenant compte du nombre de femmes en âge de procréer et de leur taux fécondité par âge, conformément aux hypothèses choisies.

Le nombre de décès est calculé sur la base des effectifs de population et au moyen de la table de mortalité correspondant aux hypothèses retenues pour l'année en question.

Le solde migratoire, différence entre les arrivées et les départs, est déterminé dans les scénarios. La répartition des migrants selon le sexe et l'âge est fondée sur celle qui a été enregistrée ces dernières années et elle est modulée en fonction de chaque scénario.

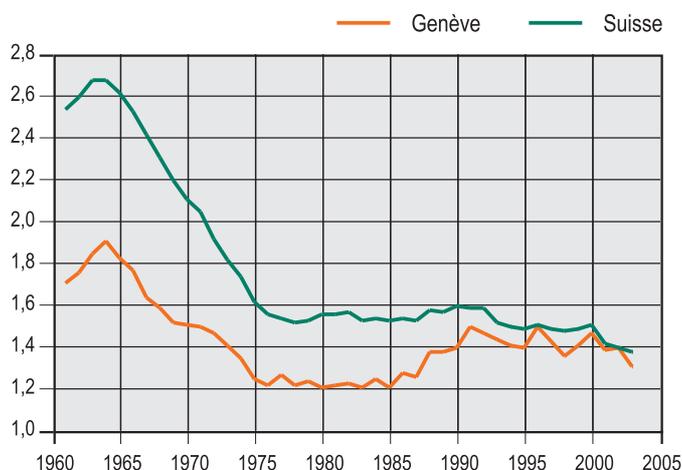
2.2 La fécondité

Le comportement en matière de fécondité dépend de nombreux facteurs, tels que le modèle familial (mariage ou non, nombre d'enfants envisagés, religion, etc.), les considérations économiques des couples, la présence ou l'absence de politique favorable aux familles, le niveau de formation des femmes et leur insertion sur le marché du travail. De ce fait, il est difficile de prévoir les changements de comportement en matière de fécondité.

G - 10 Indicateur conjonturel de fécondité, de 1960 à 2003

Nombre moyen d'enfant(s) par femme

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

Maternité retardée et moins de familles de 3 enfants ou plus

Sur le long terme, Genève a un niveau de fécondité généralement plus faible que la moyenne nationale.

La diminution de l'indicateur conjonturel de fécondité (ICF)⁴ de 1965 à 1975 s'explique par le fait que les familles de trois enfants ou plus se raréfient et que les femmes ont tendance à retarder leur maternité par rapport aux générations précédentes. L'augmentation de l'indicateur de fécondité observée de 1986 à 1991 s'explique, pour une grande part, par l'arrivée des naissances différées : par exemple, les femmes des générations 1953-1957 ont eu, vers 20-25 ans, soit à la fin des années septante, une fécondité plus faible que leurs aînées⁵; vers 28-35 ans (c'est-à-dire durant la période 1985-1990), elles ont partiellement rattrapé leur retard.

⁴ Cet indicateur exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme, soit le nombre d'enfants qu'une femme mettrait au monde au cours de sa période de procréation, compte tenu de la fécondité des femmes aux différents âges, lors de l'année considérée. Il est égal à la somme des taux de fécondité par âge.

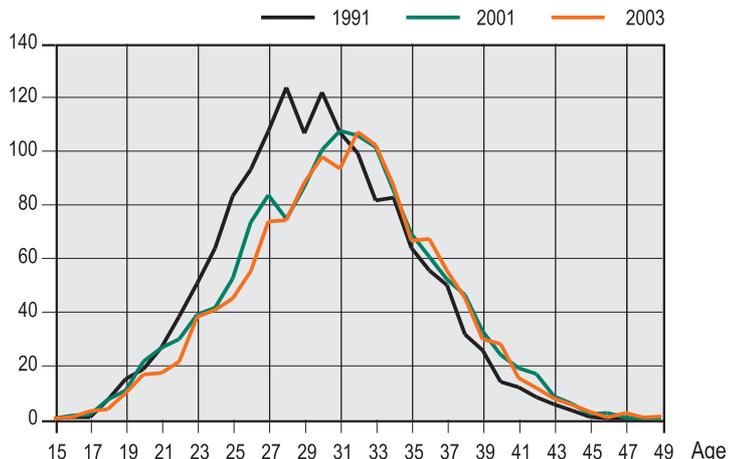
⁵ A âge égal.

En comparant la courbe de fécondité de 2003 à celle de 1991, on constate une baisse de la fécondité des femmes âgées de 20 à 30 ans, tandis que celle des femmes de plus de 30 ans progresse légèrement.

G - 11 Taux de fécondité des femmes âgées de 15 à 49 ans, en 1991, 2001 et 2003

Nombre d'enfants pour 1 000 femmes

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

Le niveau de fécondité devrait rester stable ces prochaines années...

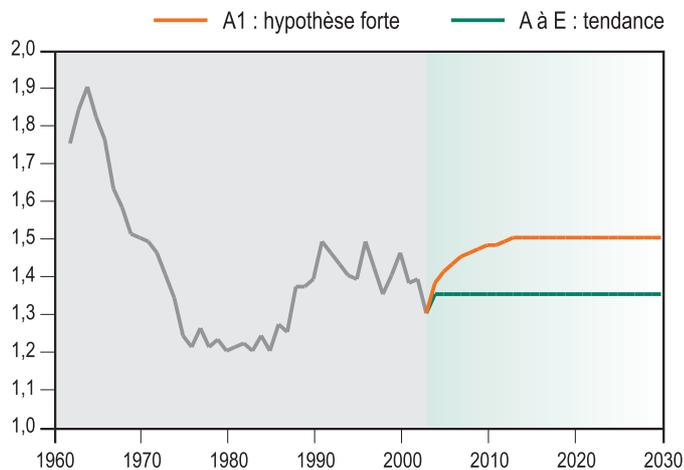
Il semble vraisemblable que, dans les années à venir, le niveau moyen de la fécondité à Genève ne variera pas de façon significative. L'hypothèse proposée fixe l'indicateur à 1,35 enfant par femme, ce qui est légèrement plus faible que la moyenne de ces dernières années.

Une variante postule une légère hausse de la fécondité (1,5 enfant par femme). Elle est associée à l'hypothèse la plus élevée en termes de migrations et forme avec elle le scénario A1. Cette variante permet d'illustrer les conséquences d'une croissance de la fécondité sur l'évolution de la population.

G - 12 Indicateur conjoncturel de fécondité Evolution de 1960 à 2003 - hypothèses de 2004 à 2030

Nombre moyen d'enfant(s) par femme

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

2.3 La mortalité

En Suisse, l'espérance de vie⁶ s'est accrue de manière ininterrompue depuis le début du XX^e siècle. Actuellement, il est peu probable que cette tendance change, sauf apparition de phénomènes imprévisibles, tels qu'une épidémie qui ferait augmenter la mortalité ou, au contraire, une révolution médicale qui la ferait reculer rapidement.

Au cours des années nonante, la durée de vie s'allonge très clairement : à Genève, au rythme de 3,4 mois par année pour les hommes et de 2,3 mois par année pour les femmes. Des progrès visibles ont été faits notamment dans le domaine de la prévention et du traitement des maladies cardio-vasculaires. Ces prochaines années, on peut s'attendre à ce que le traitement de certains cancers devienne plus efficace. Dans une vingtaine d'années, les personnes âgées seront celles nées après guerre. Leur niveau de formation est globalement plus élevé que celui de leurs aînés et il en va de même pour leurs ressources financières. Ces deux facteurs sont favorables à un accroissement de l'espérance de vie.

L'hypothèse adoptée suppose implicitement qu'aucun événement majeur ne perturbera les tendances observées de la mortalité.

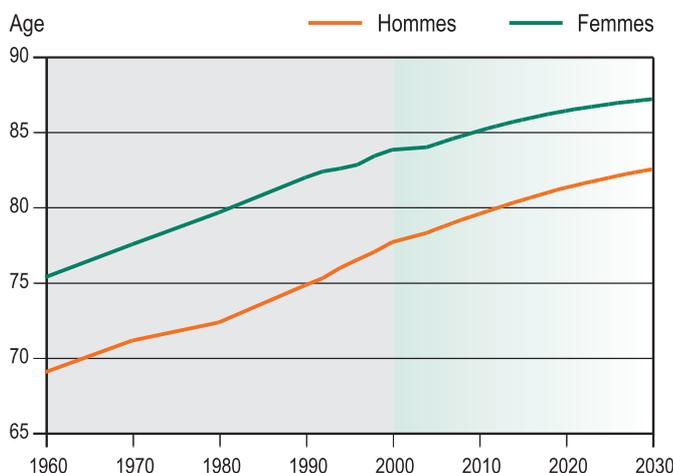
En 2004, à Genève, l'espérance de vie à la naissance est de 78,3 ans pour les hommes et de 83,9 ans pour les femmes. Le scénario de référence la fixe respectivement à 82,5 ans et 87,1 ans en 2030. L'écart de mortalité entre hommes et femmes s'amenuise légèrement.

L'espérance de vie à la naissance devrait continuer d'augmenter, sauf évènement majeur...

G - 13 Espérance de vie à la naissance, selon le sexe
Evolution de 1960 à 2000 - hypothèses de 2001 à 2030

Nombre d'années

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

⁶ L'espérance de vie est le nombre moyen d'années restant à vivre pour des personnes d'âge x ou y donné soumises aux conditions de la table de mortalité considérée. L'espérance de vie à la naissance est aussi appelée vie moyenne.

A la demande du Département de l'action sociale et de la santé (DASS), des projections complémentaires ont été établies pour évaluer l'influence sur l'effectif futur des personnes âgées de différentes évolutions de l'espérance de vie (scénarios A2 et A3). Les résultats y relatifs sont brièvement présentés à la page 32.

T - 01 Espérance de vie à la naissance (E_0) et à 65 ans (E_{65}), selon le sexe, de 2000 à 2030 Hypothèse de référence (1)

L'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes devrait diminuer à l'avenir

En année	Canton de Genève				
	2000	2005	2010	2020	2030
Espérance de vie à la naissance (E_0)	80,7	81,3	82,3	83,9	84,8
Hommes	77,6	78,5	79,5	81,3	82,5
Femmes	83,8	84,1	85,0	86,4	87,1
Ecart hommes - femmes	- 6,2	- 5,6	- 5,5	- 5,1	- 4,6
Espérance de vie à 65 ans (E_{65})	19,9	20,2	20,9	22,1	22,9
Hommes	17,9	18,3	19,0	20,4	21,3
Femmes	21,9	22,0	22,7	23,8	24,4
Ecart hommes - femmes	- 4,0	- 3,7	- 3,7	- 3,4	- 3,1

(1) Selon les conditions de mortalité du moment, hypothèse pour les scénarios A à E.

Source : OCSTAT / SCRIS

2.4 Les migrations

Les hypothèses relatives aux migrations sont les plus délicates à élaborer. Aucune prévision fiable n'existe, à moyen et long termes, en matière d'évolution économique. Il en va de même en matière de politique des étrangers, l'accord sur la libre circulation des personnes étant encore en période « probatoire », notamment.

Dans ce contexte, l'OCSTAT s'est appuyé sur les conseils de divers services de l'Etat intéressés et concernés par la problématique. Il présente quatre scénarios en termes de migrations. Les deux scénarios extrêmes (A et D) délimitent ainsi le « chenal » dans lequel va vraisemblablement évoluer la population. Et le nombre pair de scénarios écarte la tentation de considérer le scénario médian comme scénario privilégié. Un 5^e scénario est ajouté, « portes fermées », mais il est purement théorique et a un caractère démonstratif.

Les scénarios A et B sont des scénarios à fortes migrations qui convergent dans le temps. Les deux autres, C et D, sont à faibles migrations et convergent également dans le temps. Le scénario A1 est une variante du scénario A, avec hausse de la fécondité.

On fait l'hypothèse que le solde migratoire très élevé enregistré ces dernières années ne va pas s'effondrer d'un seul coup, mais qu'il ne va pas non plus rester à un tel niveau à court terme⁷. L'évolution est donc relativement progressive, et le solde est orienté à la baisse entre 2004 et 2008, en fonction du solde postulé pour 2008, dans les différents scénarios présentés ci-après.

⁷ En 2004, on a enregistré un solde migratoire positif de 2 223 personnes, contre 5 448 une année plus tôt.

Scénario A**2.4.1 Gains migratoires élevés évoluant vers des gains migratoires relativement élevés**

Ce scénario prévoit, comme point de départ, un solde migratoire de 4 500 en 2004. Il suppose ensuite des gains migratoires élevés (+ 3 000 en 2008) évoluant progressivement vers des gains moyennement élevés (+ 2 000 à partir de 2020, stables ensuite).

Cela suppose que :

- l'économie genevoise va continuer de prospérer tendanciellement, au-delà des aléas inévitables de la conjoncture;
- l'attractivité du canton de Genève va être fortement renforcée par les accords bilatéraux (2^{ème} volet sur la libre circulation des personnes entré en vigueur au 1^{er} juin 2004 et élargissement de l'Union européenne à 25 pays membres);
- dans ce contexte économique très favorable, une grande partie des personnes venues dans la région du fait qu'elles y ont trouvé un emploi ont la possibilité de se loger dans le canton et vont effectivement faire ce choix.

La possibilité de se loger implique que les projets de construction ne vont pas être entravés par des oppositions et que des décisions politiques fortes vont être prises en matière d'aménagement du territoire pour favoriser la construction de logements, cela à court, moyen et long termes.

Un scénario postulant des soldes plus élevés sur une période relativement longue paraît peu probable dans la mesure où des soldes supérieurs à 3 500 sur quelques années correspondent à des périodes de très forte croissance démographique, comme dans les années 60 ou au début des années 2000.

Scénario B**2.4.2 Gains migratoires relativement élevés**

Le point de départ du scénario B est un solde migratoire de + 3 500 en 2004. Ce scénario suppose des gains migratoires moyennement élevés (+ 2 000 à partir de 2011, stables ensuite).

Ce scénario suppose aussi que l'économie genevoise va continuer de prospérer tendanciellement et que son attractivité va être renforcée par la mise en place des accords bilatéraux avec l'Union européenne.

Le solde migratoire est inférieur, à court terme, à celui du scénario A : il est supposé ici que le mouvement de la construction ne va pas permettre à autant d'immigrés de venir habiter dans le canton et que nombre de nouvelles personnes qui ont trouvé un travail dans le canton vont s'installer, par choix ou par nécessité, en France voisine et dans le canton de Vaud.

Toutefois, un solde migratoire de + 2 000 sur la longue période demeure élevé en comparaison historique.

Scénario C**2.4.3 Gains migratoires relativement faibles**

En 2004, le solde migratoire est de 2 500 personnes. Ce scénario suppose des gains migratoires relativement faibles (+ 1 000 à partir de 2011 et stables ensuite).

Il peut coïncider aussi bien avec une économie très prospère qu'avec une économie un peu moins tonique, mais sans problème majeur.

Sur le plan du logement, ce scénario suppose que le mouvement de la construction se maintient à un niveau relativement faible, correspondant à ce qui a été observé ces dernières années. Et que l'excédent éventuel de personnes venues dans la région pour travailler dans le canton va s'installer en majorité en France voisine et dans le canton de Vaud.

Scénario D

2.4.4 Gains migratoires faibles évoluant vers des gains migratoires relativement faibles

Ce scénario suppose un gain migratoire de 2 000 personnes en 2004, évoluant vers des gains migratoires faibles (+ 500 en 2008) puis, vers des gains migratoires relativement faibles (+ 1 000 à partir de 2020, stables ensuite).

Cela suppose :

- soit que l'économie genevoise connaisse une baisse de dynamisme au cours des prochaines années, pour une raison ou une autre (problème majeur pour une branche porteuse, climat conjoncturel très défavorable, ...), et que cette situation mette du temps à se résorber;
- soit que, dans un climat économique moins défavorable, ou même très favorable, les obstacles mis à la construction de logements freinent drastiquement l'installation de nouveaux habitants durant de longues années.

Un scénario postulant des soldes plus bas sur une période relativement longue paraît peu probable dans la mesure où des soldes inférieurs à 500 correspondent dans le passé à des périodes de crise économique prononcée.

Scénario E

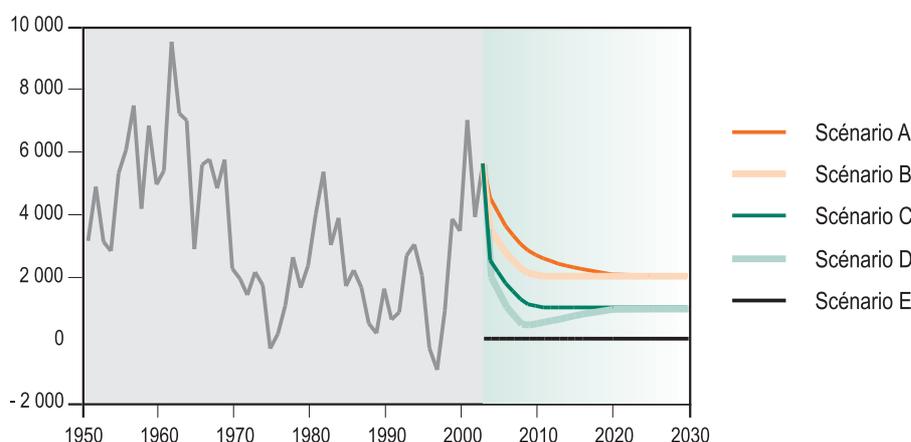
2.4.5 Absence de mouvements migratoires (portes fermées)

Ce scénario est un cas purement théorique : en effet, il suppose qu'il n'y a ni arrivée ni départ de résidents. Il est toutefois intéressant de comparer les projections qui en résultent avec celles des autres scénarios.

**G - 14 Solde migratoire (immigrés - émigrés)
Evolution de 1951 à 2003 - hypothèses de 2004 à 2030**

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

L'impact des hypothèses de migrations sur les projections dépend aussi de la structure par âge des migrants. Si l'on prend les deux scénarios extrêmes, A (gains migratoires élevés) et D (gains migratoires faibles), on constate que :

- dans le scénario A, le gain migratoire se compose essentiellement de personnes âgées entre 20 et 40 ans souvent accompagnées d'enfants de moins de 15 ans; on est donc dans le cas de migrations de familles avec enfants;
- dans le scénario D, l'apport migratoire est plutôt constitué de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans, sans enfant.

Résumé des hypothèses et des scénarios

Les hypothèses relatives à la fécondité et à la mortalité s'appliquent aux cinq scénarios (A, B, C, D et E).

Fécondité : stable

L'indicateur conjoncturel de fécondité est maintenu à 1,35 enfant par femme, de 2004 à 2030. Une hypothèse de fécondité plus élevée (1,5 enfant par femme dès 2012) est retenue comme *variante* du scénario A (scénario A1).

Mortalité : augmentation de l'espérance de vie

T - 02 Espérance de vie à la naissance (E_0) selon le sexe, de 2000 à 2030 Hypothèse de référence (1)

En année	Canton de Genève				
	2000	2005	2010	2020	2030
Hommes	77,6	78,5	79,5	81,3	82,5
Femmes	83,8	84,1	85,0	86,4	87,1

(1) Selon les conditions de mortalité du moment, hypothèse pour les scénarios A à E.

Source : OCSTAT / SCRIS

Migrations : cinq scénarios

Cinq scénarios ont été élaborés pour les migrations, dont un purement théorique (scénario E).

T - 03 Solde migratoire, de 2004 à 2030 Hypothèses

Chiffres annuels	Canton de Genève	
	Evolution du solde migratoire ...	Stabilité du solde à ...
Scénario A Gains migratoires élevés évoluant vers des gains migratoires relativement élevés	de 4 500 en 2004 à 2 000 en 2019	2 000 entre 2020 et 2030
Scénario B Gains migratoires relativement élevés	de 3 500 de 2004 à 2 000 en 2010	2 000 entre 2011 et 2030
Scénario C Gains migratoires relativement faibles	de 2 500 en 2004 à 1 000 en 2010	1 000 entre 2011 et 2030
Scénario D Gains migratoires faibles évoluant vers des gains migratoires relativement faibles	de 2 000 en 2004 à 500 en 2008, puis de 500 à 1 000 en 2019	1 000 entre 2020 et 2030
Scénario A1 Gains migratoires élevés évoluant vers des gains migratoires relativement élevés et hausse de la fécondité à 1,5 enfant par femme dès 2012	Soldes migratoires identiques à ceux du scénario A	
Scénario E Scénario théorique (portes fermées)	Absence de mouvement migratoire	

Source : OCSTAT / SCRIS

3. Résultats

3.1 Evolution de la population totale

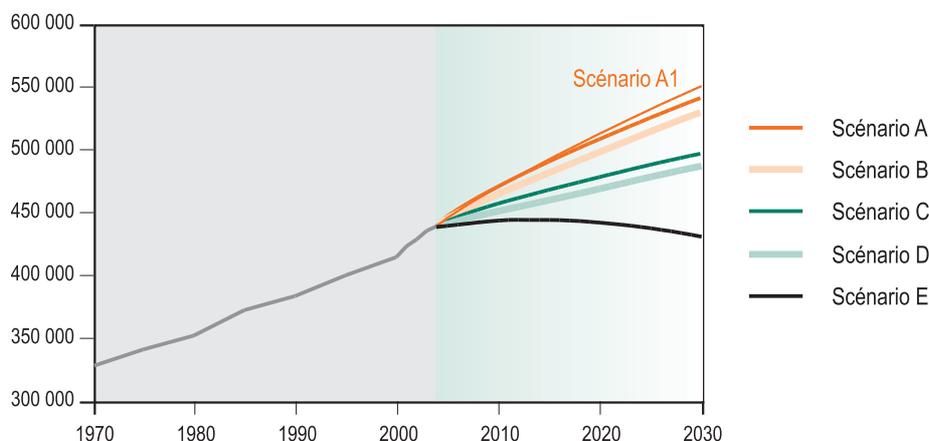
La population genevoise continuera d'augmenter...

Quel que soit le scénario retenu, la population du canton de Genève continuera d'augmenter. Le scénario purement théorique « portes fermées » constitue l'exception : la fécondité⁸ étant insuffisante pour garantir le remplacement des générations, la population du canton stagnerait une dizaine d'années avant de diminuer.

G - 15 Population résidante totale
Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

Selon l'évolution du solde migratoire envisagée, la population du canton⁹ atteindrait 540 148 habitants en 2030 dans le cas du scénario à forte migration (scénario A) et 487 051 habitants dans l'hypothèse d'un niveau plutôt faible des migrations (scénario D).

T - 04 Population résidante totale selon le scénario, de 2003 à 2030 (1)

Situation en fin d'année

Canton de Genève

... elle pourrait atteindre 550 000 personnes en 2030

	Effectifs							Variation 2003 - 2030		Variation annuelle moyenne (%)
	2003	2005	2010	2015	2020	2025	2030	absolue	en %	
Scénario A	434 473	446 127	469 608	489 367	507 323	524 253	540 148	105 675	24,3	0,81
Scénario B	434 473	444 181	463 470	480 432	496 957	513 300	528 808	94 335	21,7	0,73
Scénario C	434 473	442 169	456 062	467 019	477 178	486 974	495 828	61 355	14,1	0,49
Scénario D	434 473	441 048	451 260	459 989	469 101	478 463	487 051	52 578	12,1	0,42
Scénario A1	434 473	446 259	470 867	492 652	513 065	532 436	550 663	116 190	26,7	0,88
Scénario E	434 473	437 449	442 790	444 179	442 022	437 511	430 823	-3 650	-0,8	-0,03

(1) Population : situation à fin 2003; projections dès 2004.

Source : OCSTAT / SCRIS

⁸ Le taux de fécondité nécessaire pour assurer le renouvellement des générations est de 2,1 enfants par femme.

⁹ Les résultats sont présentés de manière plus complète en annexe.



En cumulant un solde migratoire élevé et une légère augmentation de la fécondité, la population dépasserait 550 000 habitants en 2030 (scénario A1). Avec ce scénario, on enregistre la plus forte croissance de la population : + 26,7 % en 27 ans, croissance qui n'est, a priori, pas incompatible avec le potentiel à bâtir dans le canton de Genève.

Dans le cas du scénario théorique (E), la population résidente du canton décroît dès 2015 ; en 2030, elle atteindrait un niveau inférieur à celui de fin 2003, soit - 0,8 % sur toute la période.

Le rythme d'accroissement de la population résidente observé durant les années soixante (+ 7 304 habitants par an en moyenne) n'est dépassé par aucun des scénarios envisagés. De 2004 à 2014, la croissance pourrait se situer entre + 2 000 et + 4 790 habitants par année ; ensuite, de 2014 à 2024, elle serait un peu plus faible (entre 1 800 et 4 000, selon le scénario).

Le rythme d'accroissement de la population sera plus modéré que lors des années 60

T - 05 Variation de la population résidente, soldes naturel et migratoire, selon le scénario Comparaison avec le passé

Canton de Genève

Période	Effectifs			Pour 100 habitants de plus	
	Variation de population	Solde naturel (1)	Solde migratoire (2)	Solde naturel (1)	Solde migratoire (2)
Années 60 : 1960-1970	73 037	17 049	55 988	23	77
Années 70 : 1970-1980	24 325	9 248	15 077	38	62
Années 80 : 1980-1990	31 478	6 675	24 803	21	79
Années 90 : 1990-2000	31 042	13 374	17 668	43	57
Scénario A 2004-2014	45 085	15 830	29 255	35	65
Scénario B 2004-2014	37 587	14 812	22 775	39	61
Scénario C 2004-2014	26 411	13 566	12 845	51	49
Scénario D 2004-2014	20 229	12 794	7 435	63	37
Scénario A1 2004-2014	47 866	18 611	29 255	39	61
Scénario E 2004-2014	8 219	8 219	-	100	-
Scénario A 2014-2024	35 690	14 480	21 210	41	59
Scénario B 2014-2024	33 083	13 083	20 000	40	60
Scénario C 2014-2024	20 340	10 340	10 000	51	49
Scénario D 2014-2024	18 379	9 214	9 165	50	50
Scénario A1 2014-2024	40 589	19 379	21 210	48	52
Scénario E 2014-2024	- 4 500	- 4 500	-	100	-

(1) Solde naturel = naissances - décès.

(2) Solde migratoire = arrivées - départs.

Source : OCSTAT / SCRIS

Malgré le faible niveau de fécondité, la contribution du solde naturel à l'augmentation de la population n'est pas négligeable. Cela s'explique par l'apport régulier d'étrangers souvent jeunes.

Contribution non négligeable du solde naturel à la croissance de la population

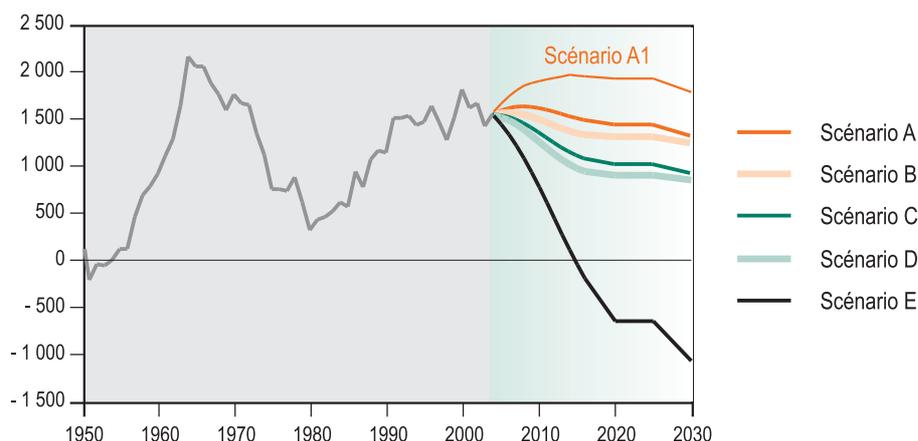
En effet, le gain naturel résulte non seulement des hypothèses relatives à la mortalité et à la fécondité, mais également de la structure par âge de la population, laquelle est aussi influencée par les mouvements migratoires. Les hypothèses de mortalité et de fécondité étant identiques pour les scénarios A, B, C et D, les différences de gains naturels sont dues essentiellement à la fécondité des immigrés. A terme, l'accroissement naturel annuel devrait être compris entre 1 000 et 1 500.

Le scénario A1 se distingue des autres par un solde naturel largement positif (+ 2 000), conséquence du niveau élevé de fécondité choisi (de 1,35 à 1,5 enfant par femme). Le solde naturel du scénario E chute du fait de l'absence de mouvements migratoires et du vieillissement de la population qui en résulte. Il est négatif à partir de 2015.

G - 16 Solde naturel (naissances - décès) Evolution de 1950 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Chiffres annuels

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

3.2 La structure par âge de la population résidente

L'évolution de la structure par groupe d'âges montre bien que, quel que soit le scénario retenu, la population du canton de Genève va vieillir. Les générations du *baby-boom* du début des années 60 vont arriver à l'âge de la retraite à partir de 2025.

T - 06 Population résidente selon le groupe d'âges et le scénario, en 2003 et en 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève

La population âgée de 65 ans ou plus enregistre la plus forte augmentation relative d'ici 2030

	Groupe d'âges				Groupe d'âges			
	0 - 19	20 - 64	65 ou plus	Total	0 - 19	20 - 64	65 ou plus	Total
Effectif en 2030					Répartition en %			
Scénario A	108 641	323 843	107 664	540 148	20,1	60,0	19,9	100,0
Scénario B	105 912	316 166	106 730	528 808	20,0	59,8	20,2	100,0
Scénario C	97 307	293 364	105 157	495 828	19,6	59,2	21,2	100,0
Scénario D	95 153	287 449	104 450	487 051	19,5	59,0	21,4	100,0
Scénario A1	117 906	325 094	107 664	550 663	21,4	59,0	19,6	100,0
Scénario E	67 602	235 634	127 588	430 823	15,7	54,7	29,6	100,0
Effectif à fin 2003 (1)	95 540	276 616	62 317	434 473	22,0	63,7	14,3	100,0
Variation 2003 - 2030					Variation en %			
Scénario A	13 101	47 228	45 346	105 675	13,7	17,1	72,8	24,3
Scénario B	10 372	39 551	44 412	94 335	10,9	14,3	71,3	21,7
Scénario C	1 767	16 749	42 840	61 355	1,8	6,1	68,7	14,1
Scénario D	- 387	10 833	42 132	52 578	-0,4	3,9	67,6	12,1
Scénario A1	22 366	48 478	45 346	116 190	23,4	17,5	72,8	26,7
Scénario E	- 27 938	- 40 982	65 270	- 3 650	- 29,2	- 14,8	104,7	- 0,8

(1) Population servant de base aux projections.

Source : OCSTAT / SCRIS

Quel que soit le scénario retenu (A, B, C, D ou A1) :

- la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus augmentera, passant de 14 % à environ 20 % ou 21 % en 2030;
- celle des 20 - 64 ans diminuera, passant de 64 % à 60 % environ;
- et enfin, celle des 0 - 19 ans reculera légèrement, passant de 22 % à 20 % environ (21 % pour le scénario A1 avec hausse de la fécondité).

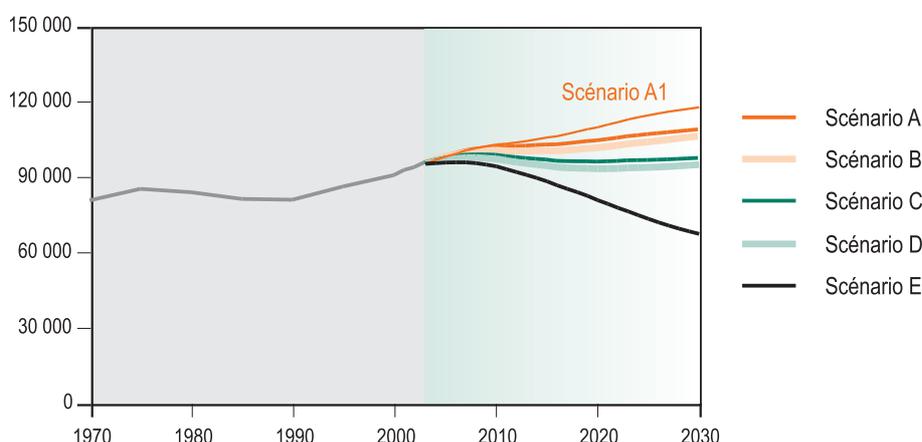
Sans migrations, le vieillissement serait extrême.

Le scénario théorique (E) montre le vieillissement extrême de la population résidente qui résulterait d'une absence de migrations : la population des plus de 65 ans doublerait, tandis que celle potentiellement active (20 - 64 ans) diminuerait d'environ 15 % et celle des jeunes (0 - 19 ans) d'un peu plus de 29 %.

G - 17 Population résidente âgée de 0 à 19 ans
Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève

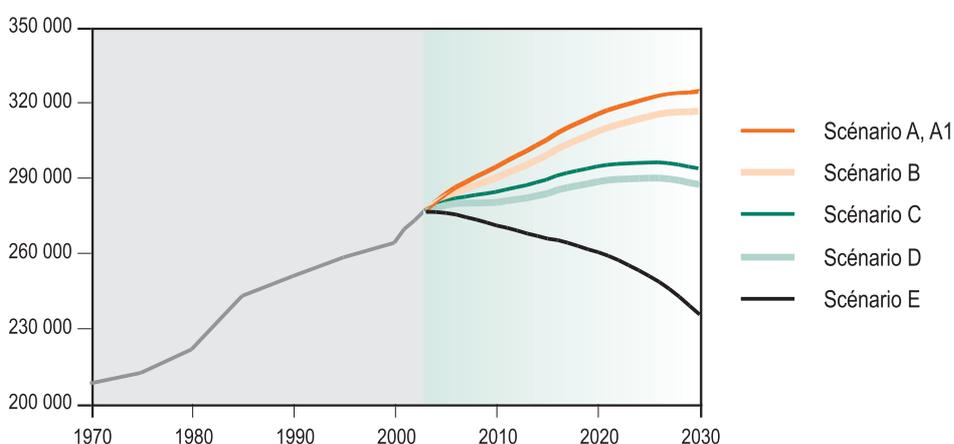


Source : OCSTAT / SCRIS

G - 18 Population résidente âgée de 20 à 64 ans
Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève



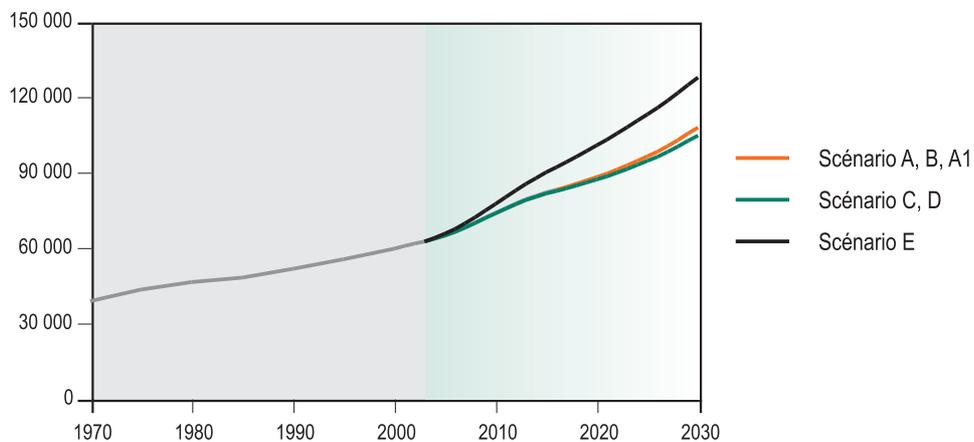
Source : OCSTAT / SCRIS

G - 19 Population résidante âgée de 65 ans ou plus
Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève

Forte augmentation des personnes âgées de 65 ans ou plus

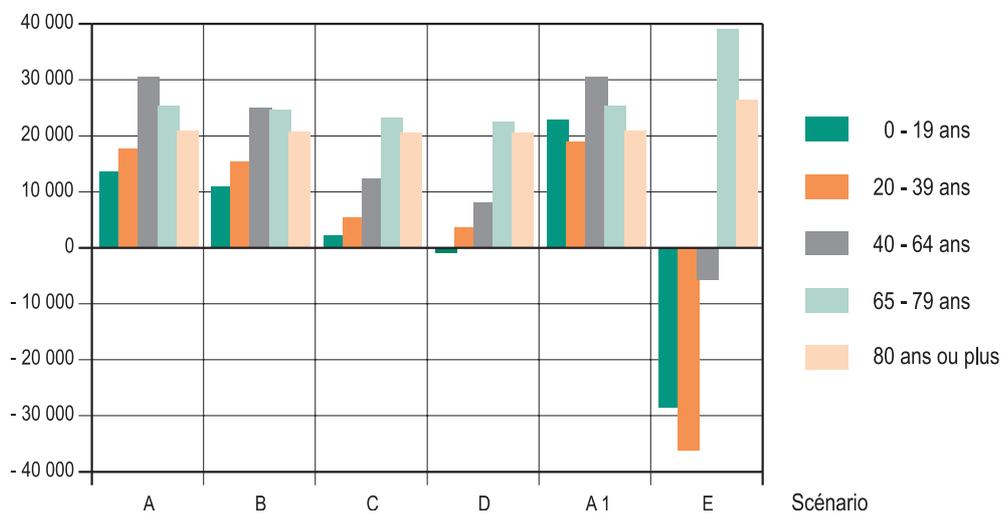


Source : OCSTAT / SCRIS

G - 20 Variation de la population résidante selon le groupe d'âges et le scénario, entre 2003 et 2030

Variation absolue

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

Le rapport de dépendance en 2030 confirme le vieillissement de la population

La structure de la population est souvent analysée sous l'angle du *rapport de dépendance*, qui s'obtient en divisant l'effectif cumulé des jeunes (0-19 ans) et des personnes âgées (65 ans ou plus), par le nombre de personnes d'âge actif (20-64 ans). Quel que soit le scénario, ce rapport va progresser au cours de la période de projection en raison du vieillissement de la population. Le rapport entre le nombre de jeunes et celui des personnes d'âge actif va, quant à lui, s'orienter à la baisse : 35 jeunes pour 100 personnes d'âge actif en 2003, contre 34 en 2030 avec le scénario A et 33 avec le scénario D.

Le rapport entre les jeunes et les personnes âgées montre très bien le vieillissement de la population de 2003 à 2030 et le rôle important des migrations. En 2003, on enregistre 153 jeunes pour 100 personnes âgées ; en 2030, il n'y a plus que 101 jeunes dans le cas du scénario à fortes migrations (A), 91 avec celui à faibles migrations (D) et 53 en l'absence de migrations (E).

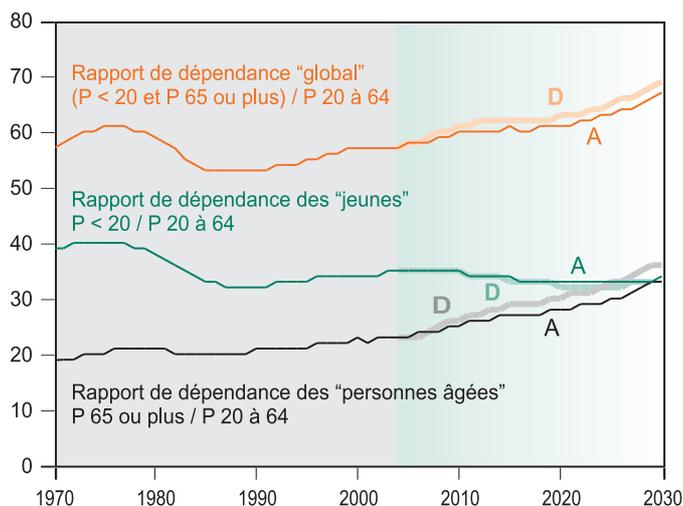
Dans le cas des scénarios B à E, en 2030, le nombre de personnes âgées est supérieur au nombre de jeunes.

G - 21 Rapports de dépendance global, des jeunes et des personnes âgées
Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030 (scénarios A et D)

Pour 100 personnes

Canton de Genève

En 2030, plus de personnes âgées «à charge» de la population potentiellement active et moins de jeunes



Source : OCSTAT / SCRIS

Les pyramides des âges de la population figurant ci-après permettent de visualiser, d'une autre façon, les résultats des projections selon le sexe et l'âge. Lorsque la courbe verte (population en 2030) est à l'extérieur de la courbe rouge (2003), cela signifie que le nombre de personnes (hommes ou femmes) d'âge correspondant sera plus élevé en 2030 qu'en 2003. Inversement, quand la courbe verte se trouve à l'intérieur de la courbe rouge, cela signifie que la population masculine ou féminine de cet âge va diminuer entre 2003 et 2030.

G - 22 Population résidante selon le sexe et l'âge, en 2003 et 2030

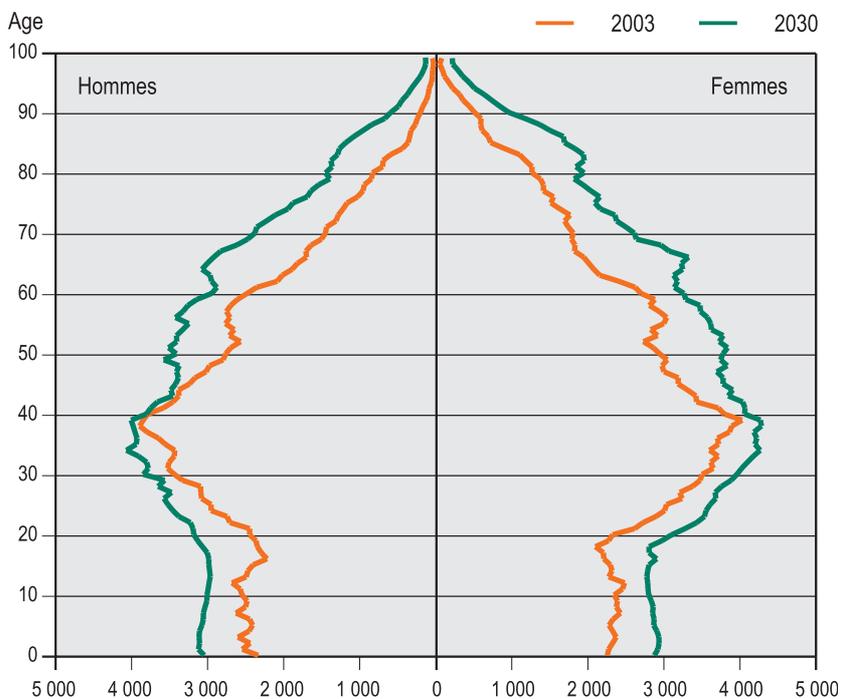
Situation en fin d'année

Canton de Genève

Scénario A



Scénario A 1



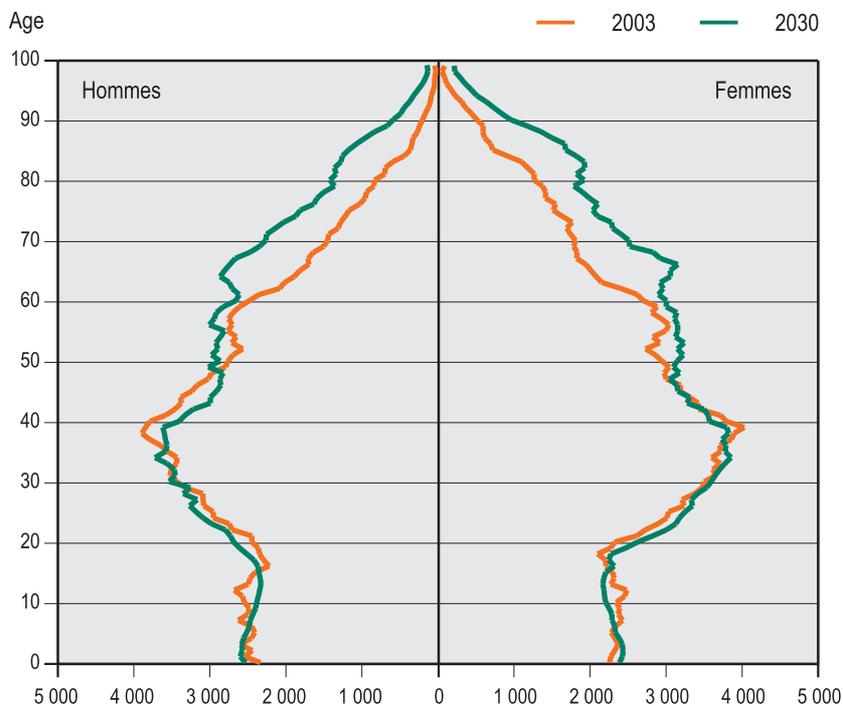
Source : OCSTAT / SCRIS

G - 23 Population résidante selon le sexe et l'âge, en 2003 et 2030

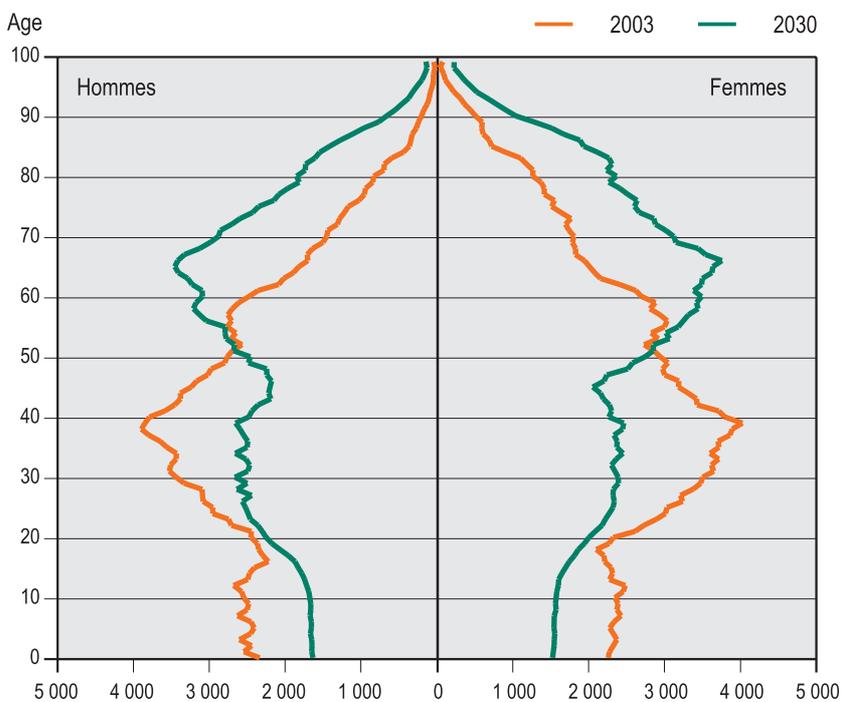
Situation en fin d'année

Canton de Genève

Scénario D



Scénario E



Source : OCSTAT / SCRIS

3.3 Les jeunes de 4 à 19 ans

L'analyse détaillée de l'évolution de la population jeune selon les groupes d'âges définis en fonction du système scolaire obligatoire montre que :

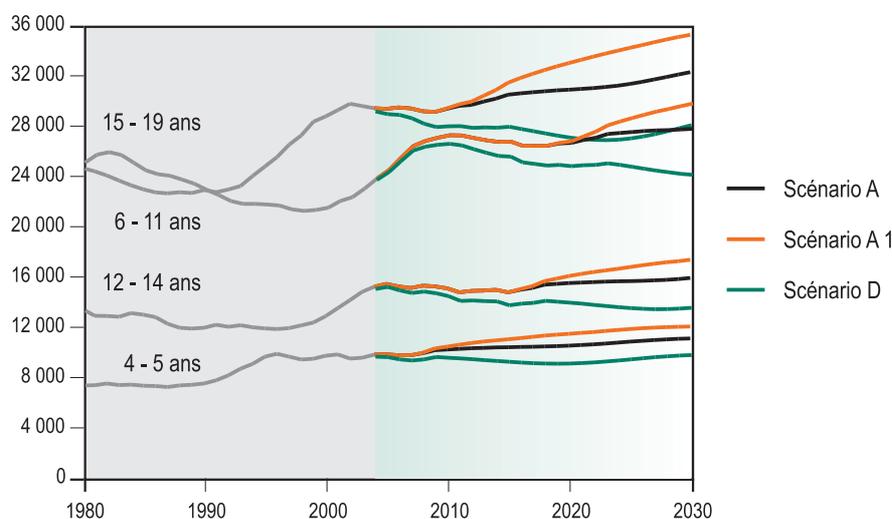
- l'effectif des 4-5 ans révolus (approximativement les classes enfantines) a atteint son maximum en 1996 (9 783 enfants), puis il est resté stable. La fécondité plus élevée du scénario A1 entraîne un accroissement de l'effectif de ce groupe d'âges d'un millier en 2030 par rapport au scénario A : respectivement, 12 000 et 11 000 enfants, contre 9 500 en 2003. Avec le scénario D, à migrations plus faibles, on compte 9 800 enfants de 4-5 ans à fin 2030;
- le groupe des 6-11 ans (les classes primaires) est arrivé à son maximum en 2002 (29 700 enfants); il recule légèrement jusqu'en 2009, pour augmenter par la suite dans le cas des scénarios à forte migration, A et A1 : respectivement 32 200 et 35 200 enfants en 2030. Dans le cas du scénario D, la population des 6-11 ans recule (28 000 enfants en 2030), du fait que l'apport migratoire est constitué essentiellement de jeunes adultes qui n'ont que peu d'enfants de cette tranche d'âges;
- l'effectif des 12-14 ans (dernières années de la scolarité obligatoire) culminera en 2005 (15 400 enfants, contre 14 700 en 2003) avant d'entamer une légère baisse. A partir de 2012, il croît à nouveau pour atteindre 15 800 en 2030 avec le scénario A et 17 300 avec A1. L'effectif des 12-14 ans, pour la même raison que celui des 6-11 ans, est moins important en 2030 qu'en 2003 selon le scénario D, respectivement 13 500 et 14 700.

Quant à l'effectif des 15-19 ans, il va augmenter de 2004 à 2010 (de 22 700 à 26 900 adolescents), diminuer de quelques centaines d'unités, puis entamer à nouveau une période de hausse à partir de 2018. En 2030, cette population pourrait se chiffrer à 27 400 pour le scénario A et 29 500 pour A1. Avec le scénario D, on enregistre 23 800 adolescents en 2030.

G - 24 Population résidante jeune, selon le groupe d'âges Evolution de 1980 à 2003 - projections de 2004 à 2030 (scénarios A, A1 et D)

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

3.4 La population potentiellement active (20-64 ans)

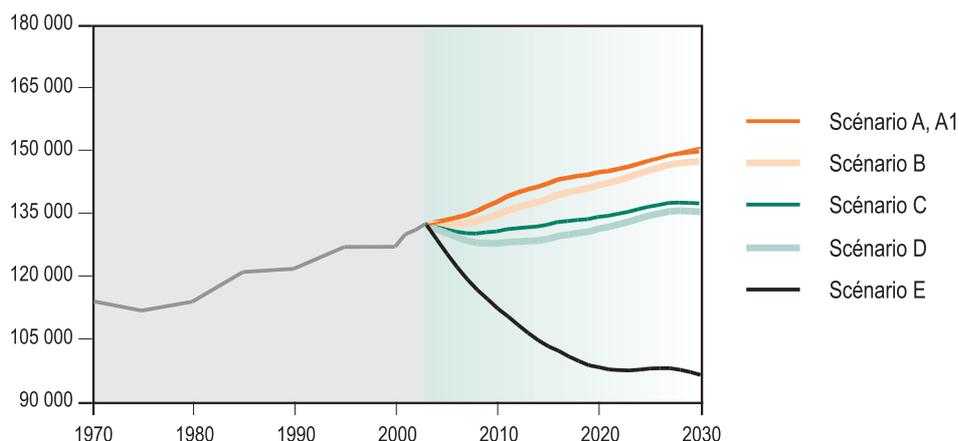
Dans le canton de Genève, au cours de la période 2003 - 2030, la population résidante «potentiellement active» (20-64 ans) devrait s'accroître dans le cas des scénarios A et B. Par contre, elle devrait diminuer dès 2027 avec les scénarios C et D, et dès la première année de projection avec le scénario E.

Vieillessement de la population potentiellement active...

G - 25 Population résidante âgée de 20 à 39 ans Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève



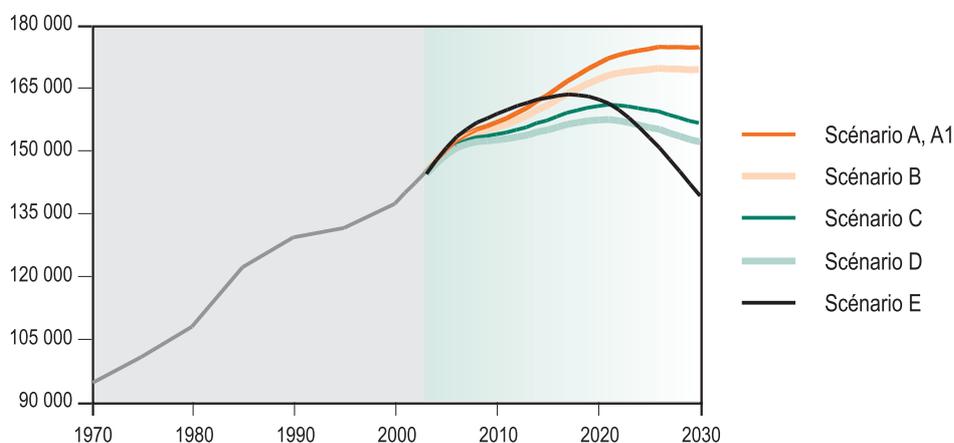
Source : OCSTAT / SCRIS

Quel que soit le scénario, on assiste au vieillissement de la population en âge de travailler : le nombre de personnes âgées de 20 à 39 ans va progresser sur l'ensemble de la période de projection, mais à un rythme moins soutenu que celui des 40-64 ans.

G - 26 Population résidante âgée de 40 à 64 ans Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

... et rôle majeur des migrations

Les migrations jouent un rôle important dans le maintien d'une population jeune en âge de travailler : les scénarios à gains migratoires élevés (A, A1 et B) prévoient une augmentation plus forte du nombre d'habitants âgés de 20 à 39 ans, de l'ordre de 12 % environ, que celle annoncée avec les scénarios à faibles migrations (C et D), qui est de plus ou moins 3 %.

Les générations du *baby-boom*, nées au début des années 60, se situent dans le groupe d'âges des 40-64 ans depuis l'an 2000, ce qui explique, en partie, que cette population est plus nombreuse que celle des 20-39 ans.

G - 27 Variation de la population résidente d'âge potentiellement actif, selon le scénario, entre 2003 et 2030 (1)

En %

Canton de Genève



(1) Age potentiellement actif : entre 20 et 64 ans.

Source : OCSTAT / SCRIS

3.5 Les personnes plus âgées (65 ans ou plus)

Dans tous les scénarios, la population âgée de 65 ans ou plus est le groupe qui connaît la plus forte croissance relative (voir tableau 6, page 21). Cette augmentation varie relativement peu en fonction du scénario, contrairement aux autres classes d'âges, car les mouvements migratoires touchent peu cette catégorie.

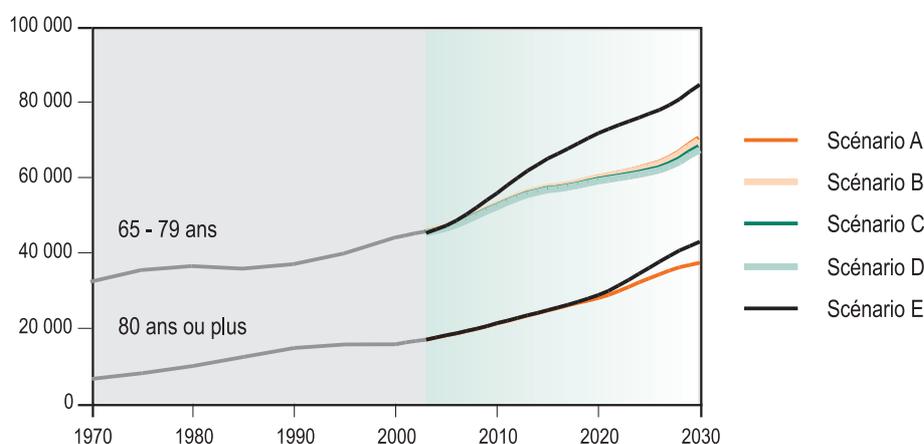
Forte augmentation des personnes du 3^{ème} et du 4^{ème} âge

Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans (62 000 personnes actuellement) augmentera de l'ordre de 70 % d'ici à 2030 (entre 104 000 et 107 000 personnes). La part du 4^{ème} âge (80 ans ou plus) sera en forte hausse, puisque son effectif sera multiplié par 2,2 d'ici à 2030, contre 1,5 pour la population du 3^{ème} âge (65 à 79 ans).

G - 28 Population résidante âgée de 65 ans ou plus Evolution de 1970 à 2003 - projections de 2004 à 2030

Situation en fin d'année

Canton de Genève



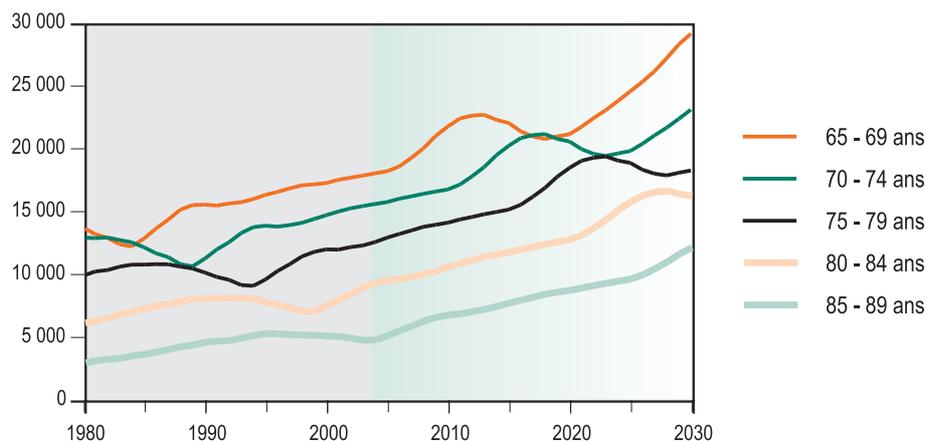
Source : OCSTAT / SCRIS

Les générations peu nombreuses nées durant la première guerre mondiale, qui ont maintenant plus de 80 ans, apparaissent clairement sur les courbes de population par groupe d'âges : il s'agit des creux observables successivement en 1984, 1989, 1994, 1998, et en 2004. Les générations du *baby-boom* de la fin des années quarante sont aussi très visibles : il s'agit du pic observé tour à tour en 2013 (approximativement), 2018, 2023, et 2028 pour le groupe des 80 à 84 ans révolus. A partir de 2020, sur la courbe des 65-69 ans, le début de la deuxième vague de la natalité des années soixante apparaît.

G - 29 Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon le groupe d'âges
Evolution de 1980 à 2003 - projections de 2004 à 2030 (scénario A)

Situation en fin d'année

Canton de Genève



Source : OCSTAT / SCRIS

Des variantes de mortalité

L'évolution du nombre de personnes âgées dépend essentiellement de la mortalité, cette population étant peu touchée par les mouvements migratoires. Deux scénarios additionnels ont été élaborés afin de mettre en évidence les évolutions qui résulteraient :

- d'une hausse de l'espérance de vie inférieure à celle des scénarios présentés : E_0 passerait à 86,4 ans pour les femmes et 81,5 ans pour les hommes en 2030 ; combinée avec les hypothèses en termes de migrations du scénario A, cela forme le scénario A2;
- d'une hausse de l'espérance de vie supérieure à celle des scénarios présentés : E_0 passerait à 88,2 ans pour les femmes et 83,7 ans pour les hommes en 2030 ; combinée avec les hypothèses en termes de migrations du scénario A, cela forme le scénario A3.

En comparant les résultats, on constate que la différence devient importante pour les plus âgés. En 2030, le nombre de personnes âgées de plus de 90 ans est de 30 % plus élevé avec le scénario de mortalité faible (A3) qu'avec celui de mortalité forte (A2).

T - 07 Espérance de vie à la naissance (E_0) selon le sexe, de 2004 à 2030 Trois hypothèses

En année	Canton de Genève					
	Hypothèse faible (A2)		Hypothèse de référence (1)		Hypothèse forte (A3)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
2004	78,3	83,9	78,3	83,9	78,4	84,1
2010	79,1	84,7	79,5	85,0	79,8	85,5
2020	80,4	85,6	81,3	86,4	81,8	87,4
2025	80,9	86,0	81,9	86,8	82,8	88,0
2030	81,5	86,4	82,5	87,1	83,7	88,2

(1) Hypothèse de mortalité appliquée aux scénarios A, B, C, D, A1 et E.

Source : OCSTAT / SCRIS

T - 08 Population résidante âgée de 65 ans ou plus, selon le scénario, en 2030

Situation en fin d'année	Canton de Genève			
	Scénario A2	Scénario A	Scénario A3	Différence A3 / A2 en %
65 - 69 ans	28 804	29 061	29 305	1,7
70 - 74 ans	22 708	23 021	23 325	2,7
75 - 79 ans	17 804	18 179	18 556	4,2
80 - 84 ans	15 735	16 266	16 822	6,9
85 - 89 ans	11 501	12 143	12 853	11,8
90 ans ou plus	7 957	8 994	10 321	29,7
65 ans ou plus	104 509	107 664	111 183	6,4

Source : OCSTAT / SCRIS

Annexes

Les tableaux suivants donnent une vue d'ensemble des principaux résultats obtenus pour chaque scénario.

- A - 01 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030
Scénarios A et B
- A - 02 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030
Scénarios C et D
- A - 03 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030
Scénarios A1 et E

Tableaux disponibles en téléchargement Excel sur Internet, à l'adresse suivante :

http://www.geneve.ch/statistique/statistiques/domaines/domaine.asp?domaine=pop&sousdomaine=pop_proj&vue=chiffres

- Population résidante par âge et par scénario, de 2003 à 2030
- Population résidante par groupe d'âges et par scénario, de 2003 à 2030
- Mouvement démographique par scénario, de 2004 à 2030.

**A - 01 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030,
selon le scénario**

Résultats annuels et situation en fin d'année

Canton de Genève

Scénario A

	2004	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population résidente moyenne	437 490	443 317	467 466	487 480	505 580	522 589	538 616
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 013	1 069	1 114	1 156	1 195	1 231
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,6	10,6	10,3	10,1	10,	10,	9,7
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,0	6,9	7,0	7,2	7,5	7,8
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,5	3,5	3,4	3,1	2,8	2,5	1,9
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	10,3	9,1	5,7	4,7	4,1	3,9	3,8
Taux de croissance annuel total	13,8	12,7	9,2	7,7	6,9	6,4	5,7
Population résidente totale	440 507	446 127	469 608	489 367	507 323	524 253	540 148
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	22,0	21,7	21,0	20,6	20,4	20,1
Proportion des 20-64 ans	63,6	63,5	62,6	62,3	62,1	61,3	60,0
Proportion des 65 ans ou plus	14,4	14,5	15,7	16,7	17,3	18,4	19,9
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,6</i>	<i>28,0</i>	<i>28,9</i>	<i>30,2</i>	<i>31,9</i>	<i>34,5</i>	<i>34,7</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,3	57,5	59,7	60,5	61,0	63,2	66,8
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	22,7	22,9	25,1	26,9	27,9	29,9	33,2
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,6	34,7	34,7	33,7	33,1	33,2	33,5
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	152,7	151,7	138,3	125,4	118,5	110,9	100,9
Age moyen, en années	39,8	39,9	40,4	41,1	41,7	42,3	42,8

Scénario B

Population résidente moyenne	436 990	441 844	461 703	478 763	495 308	511 685	527 309
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 011	1 057	1 096	1 133	1 171	1 207
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,6	10,6	10,2	9,9	10,0	10,0	9,8
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,0	7,0	7,1	7,3	7,6	7,9
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,5	3,5	3,2	2,8	2,6	2,4	1,9
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	8,0	7,1	4,4	4,2	4,0	3,9	3,8
Taux de croissance annuel total	11,5	10,6	7,7	7,0	6,7	6,3	5,7
Population résidente totale	439 507	444 181	463 470	480 432	496 957	513 300	528 808
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	22,0	21,7	20,9	20,4	20,2	20,0
Proportion des 20-64 ans	63,5	63,4	62,5	62,1	62,0	61,2	59,8
Proportion des 65 ans ou plus	14,4	14,6	15,9	17,0	17,6	18,6	20,2
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,7</i>	<i>28,0</i>	<i>28,9</i>	<i>30,2</i>	<i>31,9</i>	<i>34,7</i>	<i>35,0</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,4	57,7	60,1	60,9	61,3	63,5	67,3
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	22,7	23,0	25,4	27,4	28,5	30,5	33,8
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,6	34,7	34,7	33,6	32,9	33,0	33,5
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	152,4	151,1	136,3	122,6	115,5	108,3	99,2
Age moyen, en années	39,8	39,9	40,6	41,2	41,9	42,4	42,9

(1) Taux brut de natalité = naissances / population moyenne

(2) Taux brut de mortalité = décès / population moyenne

(3) Taux de croissance annuel dû au gain naturel = taux brut de natalité - taux brut de mortalité

(4) Taux de croissance annuel dû au gain migratoire = solde migratoire / population moyenne

(5) Nombre de personnes d'un groupe d'âges donné, pour 100 personnes d'un autre groupe d'âges.

Source : OCSTAT / SCRIS

ERRATUM : la population résidente totale a été corrigée
**A - 02 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030,
selon le scénario**

Résultats annuels et situation en fin d'année

Canton de Genève

Scénario C

	2004	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population résidente moyenne	436 490	440 338	454 864	465 968	476 175	486 018	494 999
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 009	1 042	1 068	1 091	1 113	1 134
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,6	10,5	10,0	9,6	9,7	9,8	9,6
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,1	7,1	7,3	7,6	7,9	8,3
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,5	3,5	3,0	2,4	2,1	1,9	1,3
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	5,7	4,8	2,3	2,1	2,1	2,1	2,0
Taux de croissance annuel total	9,2	8,3	5,3	4,5	4,2	3,9	3,4
Population résidente totale	438 507	442 169	456 062	467 019	477 178	486 974	495 828
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	22,0	21,6	20,7	20,1	19,8	19,6
Proportion des 20-64 ans	63,5	63,4	59,2	61,8	61,6	60,7	59,2
Proportion des 65 ans ou plus	14,5	14,6	21,2	17,5	18,3	19,5	21,2
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,7</i>	<i>28,0</i>	<i>29,0</i>	<i>30,3</i>	<i>32,0</i>	<i>34,9</i>	<i>35,3</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,4	57,8	60,6	61,7	62,2	64,7	69,0
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	22,8	23,1	25,9	28,2	29,7	32,1	35,8
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,7	34,7	34,7	33,5	32,6	32,6	33,2
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	152,1	150,5	134,0	118,5	109,9	101,7	92,5
Age moyen, en années	39,9	40,0	40,7	41,6	42,3	42,9	43,5

Scénario D

Population résidente moyenne	436 240	439 528	450 373	459 112	468 160	477 542	486 244
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 008	1 032	1 052	1 073	1 095	1 115
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,6	10,5	9,9	9,5	9,6	9,8	9,7
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,1	7,1	7,4	7,7	8,0	8,4
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,5	3,4	2,8	2,1	1,9	1,8	1,3
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	4,6	3,5	1,2	1,7	2,1	2,1	2,0
Taux de croissance annuel total	8,1	6,9	3,9	3,8	4,0	3,9	3,3
Population résidente totale	438 007	441 048	451 260	459 989	469 101	478 463	487 051
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	22,0	21,6	20,6	19,9	19,7	19,5
Proportion des 20-64 ans	63,5	63,3	62,1	61,7	61,5	60,6	59,0
Proportion des 65 ans ou plus	14,5	14,7	16,3	17,7	18,5	19,7	21,4
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,7</i>	<i>28,0</i>	<i>29,0</i>	<i>30,3</i>	<i>32,1</i>	<i>35,0</i>	<i>35,5</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,5	57,9	61,0	62,1	62,5	65,0	69,4
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	22,8	23,2	26,2	28,7	30,1	32,6	36,3
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,7	34,8	34,7	33,4	32,4	32,4	33,1
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	151,9	150,1	132,6	116,3	107,5	99,6	91,1
Age moyen, en années	39,9	40,0	40,9	41,7	42,5	43,1	43,5

(1) Taux brut de natalité = naissances / population moyenne

(2) Taux brut de mortalité = décès / population moyenne

(3) Taux de croissance annuel dû au gain naturel = taux brut de natalité - taux brut de mortalité

(4) Taux de croissance annuel dû au gain migratoire = solde migratoire / population moyenne

(5) Nombre de personnes d'un groupe d'âges donné, pour 100 personnes d'un autre groupe d'âges.

Source : OCSTAT / SCRIS

ERRATUM : la population résidente totale a été corrigée
**A - 03 Projections démographiques pour le canton de Genève de 2004 à 2030,
selon le scénario**

Résultats annuels et situation en fin d'année

Canton de Genève

Scénario A 1

	2004	2005	2010	2015	2020	2025	2030
Population résidente moyenne	437 510	443 404	468 577	490 533	511 071	530 535	548 896
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 013	1 071	1 121	1 168	1 213	1 255
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,7	10,8	11,0	11,0	10,9	10,7	10,4
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,0	6,9	7,0	7,1	7,4	7,6
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,6	3,7	4,1	4,0	3,8	3,4	2,8
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	3,6	3,7	4,1	4,0	3,8	3,6	0,0
Taux de croissance annuel total	7,2	7,5	8,1	8,0	7,5	7,0	2,8
Population résidente totale	440 548	446 259	470 867	492 652	513 065	532 436	550 663
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	22,0	21,9	21,5	21,4	21,6	21,4
Proportion des 20-64 ans	63,6	63,5	62,4	61,9	61,4	60,4	59,0
Proportion des 65 ans ou plus	14,4	14,5	15,7	16,6	17,1	18,1	19,6
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,6</i>	<i>28,0</i>	<i>28,9</i>	<i>30,2</i>	<i>31,9</i>	<i>34,5</i>	<i>34,7</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,3	57,6	60,1	61,6	62,8	65,6	69,4
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	22,7	22,9	25,1	26,9	27,9	29,9	33,1
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,6	34,7	35,1	34,8	34,9	35,7	36,3
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	152,8	151,9	140,0	129,4	125,1	119,3	109,5
Age moyen, en années	39,8	39,9	40,3	40,8	41,3	41,8	42,2

Scénario E

Population résidente moyenne	435 240	436 728	442 402	444 203	442 345	438 045	431 588
Evolution de la population (2004 = 1 000)	1 000	1 003	1 016	1 021	1 016	1 006	992
Taux en pour mille							
Taux brut de natalité (1)	10,6	10,4	9,1	7,8	7,1	7,1	7,1
Taux brut de mortalité (2)	7,1	7,1	7,4	7,9	8,6	9,5	10,6
Taux de croissance annuel dû au gain naturel (3)	3,5	3,3	1,8	-0,1	-1,5	-2,4	-3,5
Taux de croissance annuel dû au gain migratoire (4)	3,5	3,3	1,8	-0,1	-1,5	-1,5	0,0
Taux de croissance annuel total	7,0	6,6	3,5	-0,2	-2,9	-3,9	-3,5
Population résidente totale	436 007	437 449	442 790	444 179	442 022	437 511	430 823
Répartition par groupe d'âges, en %							
Proportion des moins de 20 ans	22,0	21,9	21,3	19,9	18,3	16,8	15,7
Proportion des 20-64 ans	63,4	63,1	61,2	59,9	58,9	57,4	54,7
Proportion des 65 ans ou plus	14,6	15,0	17,4	20,2	22,8	25,8	29,6
<i>dont proportion des 80 ans ou plus</i>	<i>27,5</i>	<i>27,8</i>	<i>27,7</i>	<i>27,6</i>	<i>28,7</i>	<i>31,9</i>	<i>33,7</i>
Rapports de dépendance (5)							
Rapport entre les (0-19 et 65 ans ou +) et les 20-64 ans	57,7	58,5	63,3	67,1	69,7	74,3	82,8
Rapport entre les 65 ans ou + et les 20-64 ans	23,1	23,7	28,5	33,8	38,6	45,0	54,1
Rapport entre les 0-19 ans et les 20-64 ans	34,6	34,8	34,8	33,3	31,1	29,3	28,7
Rapport entre les 0-19 ans et les 65 ans ou plus	150,1	146,8	122,3	98,5	80,5	65,1	53,0
Age moyen, en années	40,1	40,4	42,0	43,8	45,7	47,4	48,9

(1) Taux brut de natalité = naissances / population moyenne

(2) Taux brut de mortalité = décès / population moyenne

(3) Taux de croissance annuel dû au gain naturel = taux brut de natalité - taux brut de mortalité

(4) Taux de croissance annuel dû au gain migratoire = solde migratoire / population moyenne

(5) Nombre de personnes d'un groupe d'âges donné, pour 100 personnes d'un autre groupe d'âges.

Source : OCSTAT / SCRIS

Collection
Analyses

Série
Communications statistiques

Numéros parus

- 1 Evolution de l'emploi dans le canton 1985-1991-1995
Résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995
- 2 Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1985-1991-1995
Résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995
- 3 La participation électorale aux élections cantonales de 1997
- 4 Les organisations internationales à Genève. *Résultats de l'enquête 1998*
- 5 Mouvements migratoires extérieurs du canton de Genève, de 1989 à 1997
- 6 Le revenu cantonal genevois de 1990 à 1996
- 7 Le tourisme à Genève et en Suisse
- 8 Les organisations internationales à Genève et en Suisse. *Résultats de l'enquête 1999*
- 9 Le parc des bâtiments et des locaux non résidentiels à Genève
Principaux résultats du recensement cantonal de 1995 des bâtiments et locaux destinés à des activités économiques ou autres (RBAE 1995)
- 10 L'emploi dans le canton de Genève
Résultats du recensement fédéral des entreprises 1998 (RFE 98)
- 11 Les organisations internationales à Genève et en Suisse
Résultats de l'enquête 2000
- 12 Projections des ménages et besoins en logements
Résultats des projections pour le canton de Genève, de 2000 à 2025
- 13 Les Genevois et leur santé
Principaux résultats de l'enquête suisse sur la santé 1997
- 14 Les salaires dans le canton de Genève
Résultats de l'enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse en 2000 (LSE)
- 15 Les salaires dans le canton de Genève
Evolution entre 1991 et 2000
- 16 Les multinationales à Genève. *Recensement fédéral des entreprises 2001*
- 17 Les mouvements pendulaires de personnes actives entre les cantons de Genève et Vaud. *Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Publications de l'Office cantonal de la statistique

Données générales

Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes. Ouvrage d'environ 470 pages; parution fin novembre.

Mémento statistique

Synthèse des données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle de 20 pages, paraissant au printemps, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGe).

Bulletin statistique

Bulletin mensuel de 12 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques genevoises disponibles mensuellement.

Ce bulletin est complété (en février, mai, août et novembre) de 4 pages de données trimestrielles.

Données statistiques

Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse en priorité à des publics spécialisés.

Principaux sujets présentés annuellement :

- bilan et état de la population;
- travailleurs étrangers;
- commerce extérieur;
- élections et votations;
- organisations internationales;
- locaux vacants;
- logements vacants;
- transactions immobilières.
- établissements de santé non hospitaliers.

Analyses

Coup d'œil

Deux pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève, illustrée de nombreux graphiques.

Tableaux de bord

Marché du travail

Feuille mensuelle présentant les principales informations relatives à l'évolution du chômage.

Bulletin d'information trimestriel (8 pages) présentant des informations de nature structurelle sur le chômage.

Les travailleurs frontaliers à Genève

Feuille semestrielle présentant les principales informations disponibles sur les travailleurs frontaliers.

Marchés des affaires

Feuilles mensuelles ou trimestrielles présentant sous forme de graphiques et de tableaux les résultats des enquêtes conjoncturelles :

Industrie; services immobiliers; commerce de détail; hôtellerie et restauration; construction.

Masse salariale versée dans le canton de Genève

Feuille trimestrielle portant sur la masse salariale versée dans le canton de Genève. Graphiques, tableaux et commentaires.

Indices des prix à la consommation

Feuille mensuelle : tableaux portant sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

Indice genevois des prix de la construction

Recueil semestriel de tableaux, avec commentaires et graphiques, portant sur les résultats de l'indice.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias 1227 Les Acacias • Case postale 1735 CH-1211 Genève 26

Tél. +41 (0)22 327 85 00 • Fax +41 (0)22 327 85 10 • statistique@etat.ge.ch • www.geneve.ch/deee • www.geneve.ch/statistique

